

La TOUR DE GARDE

Annonciatrice du Royaume de Jéhovah

« Ils sauront que je suis Jéhovah. »
Ézéchiel 35:15

BERNE 15 Septembre 1949 № 18
47e Année Journal bimensuel

Table des matières

«VOUS ÊTES MES TÉMOINS, DIT JÉHOVAH, QUE JE SUIS DIEU.» - Esaïe 43:12

WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
Bureau principal: 117, Adams Street, Brooklyn 1, N.Y., U.S.A.
Fonctionnaires:
N.H. Knorr, *président* — Grant Suiter, *secrétaire*
Filiale et imprimerie en Suisse: 39, Allmendstrasse, Berne 22

Périodique bimensuel. Editeur:
ASSOCIATION DES TÉMOINS DE JEHOVAH DE SUISSE, BERNE
Rédacteur responsable: François Zurcher, Berne

En Belgique: Publié par
Watch Tower Bible & Tract Society
Association sans but lucratif
28, avenue Général Eisenhower, Bruxelles 3
Editeur responsable:
Michiels Alphonse, 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3

Bureaux en d'autres pays:
(Prière d'adresser toute correspondance à Watch Tower Society)
Abonnement annuel
Suisse: 39, Allmendstr., Berne 22. Chèques post. III 3319 .... 5 fr.
France: (Les Témoins de Jéhovah) Villa Guibert 3,
Paris 16e. Chèques post. Paris c607227 .... 220 fr.
Belgique: 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3.
Chèques post. 969. 76 .... 60 fr.
Canada: 40, Irwin Avenue, Toronto 5, Ont.
Angleterre: 34, Craven Terrace, Londres, W. 2

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande. » — Esaïe 54:13, Darby.

La Bible enseigne clairement:

Jéhovah est le seul vrai Dieu. Il est d'éternité en éternité. Il fit le ciel, la terre, et donna la vie à toutes les créatures. La Parole ou Logos fut la première de ses œuvres et créa toutes choses. Lucifer, créature spirituelle, se rebella contre Jéhovah et souleva la controverse relative à la souveraineté universelle du Tout-Puissant.

Dieu fit la terre pour être la demeure de l'homme qu'il créa parfait, mais celui-ci écoutant l'infidèle Lucifer ou Satan, désobéit volontairement à la loi divine et fut condamné à mort. A cause de la désobéissance d'Adam, tous les hommes naissent pécheurs et sont privés du droit de vivre.

Le Logos fut fait homme, il devint l'homme Jésus; en cette qualité il mourut afin de procurer la rançon des hommes qui lui obéissent. Dieu ressuscita Christ Jésus avec un corps divin, l'éleva au ciel au-dessus de toute autre créature et l'investit de tout pouvoir et de toute autorité en tant que Chef de la nouvelle organisation capitale divine.

L'organisation capitale de Dieu est une Théocratie appelée Sion. Elle a pour Chef Christ Jésus, le Roi légitime du Monde Nouveau. Les fidèles disciples de Christ, oints par Dieu, sont des enfants de Sion, des membres de l'organisation de Jéhovah. Ils sont ses témoins chargés et privilégiés de rendre témoignage à sa suprématie et de proclamer ses desseins à l'égard du genre humain tels qu'ils sont exposés dans la Bible.

Le monde d'à présent, soit la domination ininterrompue de Satan, a pris fin en 1914, et Jéhovah a intronisé Christ Jésus. Après avoir chassé Satan du ciel, le Seigneur se met à réhabiliter le nom du Très-Haut et à fonder la « nouvelle terre ».

La délivrance et les bénédictions réservées aux peuples ne leur seront dispensées que par le Royaume de Dieu, administré par Christ qui règne. Le prochain grand acte du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan et l'instauration de la justice sur toute la terre. Sous le règne de Dieu les personnes de bonne volonté qui survivront à la bataille d'Armaguédon exécuteront l'ordre divin, c'est-à-dire rempliront la terre d'une race de justes, et les morts ressusciteront et auront l'occasion de vivre sur la terre.

Sa mission

Ce périodique est publié pour faire connaître Jéhovah, le vrai Dieu, et ses desseins révélés par la Bible. Il contient des études bibliques spécialement destinées à instruire les témoins de Jéhovah ainsi que tous les hommes de bonne volonté. Il est rédigé de manière à permettre à ses lecteurs une étude méthodique et progressive des Ecritures. Les éditeurs de ce périodique publient aussi d'autres écrits destinés à faciliter l'étude de la Bible. Ce périodique contient en outre des textes convenant à l'instruction publique touchant les Ecritures, par la radiodiffusion et d'autres moyens.

« La Tour de Garde » s'en tient strictement à ce que dit la Bible qu'elle reconnaît comme autorité pour ses exposés. Elle est tout à fait indépendante de toute religion, de toute secte, de tout parti ou d'autres organisations de ce monde. Elle prend sans réserve fait et cause pour le Royaume de Dieu, administré par Christ, son Roi bien-aimé. Elle n'est pas dogmatique, mais invite, au contraire, ses lecteurs à examiner ses exposés à la lumière des Ecritures. Enfin, « La Tour de Garde » n'engage aucune controverse et bannit de ses colonnes toutes personnalités.

— « La Tour de Garde » paraît aussi en d'autres langues. —

TOUS CEUX QUI ÉTUDIENT SÉRIEUSEMENT LA BIBLE et qui par suite de pauvreté, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de « La Tour de Garde », recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société, en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Imprimé en Suisse — Printed in Switzerland

Période de témoignage « Elever le Signal »

La première des périodes de témoignage de la nouvelle année de service est intitulée « Elever le Signal ». Elle comprend le mois d'octobre. Nous nous réjouissons de ce que Dieu a révélé que le Signal est le Roi Jésus-Christ qui règne actuellement, et que nous pouvons participer à l'activité consistant à élever ce glorieux Signal en le faisant connaître et en le mettant en évidence, lui et son Royaume, par la plus grande publicité possible. Nous disposons des moyens pour cela, et en nous servant de ces moyens nous offrirons à tous les hommes, à toute occasion, durant le mois d'octobre, un abonnement annuel au périodique *Réveillez-vous!* au prix habituel de 5 fr. Cette revue de 16 pages, libre de toute censure, aidera beaucoup de personnes à saisir la vérité. Une occasion bénie est ici offerte à nos lecteurs de *La Tour de Garde*. Qu'ils se joignent tous à nous pour élever le Signal au cours de cette période de témoignage spéciale. Notre aide sous ce rapport est acquise à tous ceux qui en ont besoin pour ce qui concerne des instructions, du territoire, des publications et des camarades de travail. Dites-nous vos besoins par une carte. Rapportez, à la fin d'octobre, sur une formule de rapport, ce que vous avez fait, afin que votre activité puisse être incluse dans celle de toutes les autres personnes contribuant à élever le Signal, en vue d'établir un rapport total pour le monde entier.

Assemblée annuelle

de la Watch Tower Bible and Tract Society

La Watch Tower Bible and Tract Society, une société sans but lucratif enregistrée dans l'Etat de Pensylvanie, tiendra l'assemblée annuelle de ses membres samedi, 1er octobre, 1949, à 10 heures, au bureau enregistré de la Société, Wabash Building, 410, Liberty Avenue, Pittsburgh 22, Pensylvanie. Il s'agira de l'expédition des affaires courantes de la Société.

Cet avis ne fait que compléter les communications relatives à l'assemblée qui sont envoyées aux membres, accompagnées de formules de procuration. Chaque membre, qu'il assiste personnellement ou non à l'assemblée, devrait expédier sa procuration au bureau du secrétaire de la Watch Tower Bible and Tract Society, 124, Columbia Heights, Brooklyn 2, New-York, jusqu'au 15 septembre 1949.

Etudes de « La Tour de Garde »

(Edition du 15 septembre 1949)

« La femme »
Semaine du 23 octobre .... §§ 1 à 19

« La place de la femme dans l'assemblée »
Semaine du 30 octobre .... §§ 1 à 16
Semaine du 6 novembre .... §§ 17 à 33

La TOUR de GARDE
ANNONCIATRICE DU ROYAUME DE JÉHOVAH
47e Année 15 Septembre 1949 № 18

La femme

« La femme gracieuse est respectée. » — Prov. 11:16, d'après Une Vers. Amér.

« JÉHOVAH Dieu fit tomber un profond sommeil sur l'homme, qui s'endormit, et il prit une de ses côtes et referma la chair à sa place. De la côte qu'il avait prise de l'homme, Jéhovah Dieu forma une femme, et il l'amena à l'homme. » C'est ainsi que Genèse 2:21, 22 raconte en toute simplicité la création de la femme selon la version *Crampon*. Jéhovah forma la femme et la donna à l'homme; elle avait été tirée de l'homme et lui appartenait. Lorsqu'elle lui fut présentée, l'homme dit: « Voici celle qui est os de mes os et chair de ma chair! On l'appellera femme [*hébreu:* ischah], parce qu'elle a été prise de l'homme [*hébreu:* isch]. » L'homme l'accepta donc comme compagne et la prit sous sa protection, reconnaissant qu'elle était faite de sa chair, lui accordant ainsi la même attention qu'à sa propre chair. — Gen. 2:23, 24.

[2] Le Créateur connaissait la raison pour laquelle il avait fait la femme, et ce but détermina les rapports que la femme aurait avec l'homme. Pour que l'homme puisse avoir de la femme une appréciation pleine et convenable, Dieu l'amena à reconnaître qu'étant seul de son espèce, il avait besoin d'une contrepartie, d'une aide. Le récit rapporte: « Jéhovah Dieu dit: « Il n'est pas bon que l'homme soit seul; je lui ferai une aide semblable à lui. » Et Jéhovah Dieu, qui avait formé du sol tous les animaux des champs et tous les oiseaux du ciel, les fit venir vers l'homme pour voir comment il les appellerait, et pour que tout être vivant [âme vivante, *Darby, note marg.*] portât le nom que lui donnerait l'homme. Et l'homme donna des noms à tous les animaux domestiques, aux oiseaux du ciel et à tous les animaux des champs; mais il ne trouva pas pour l'homme une aide semblable à lui. » Ainsi le Créateur fit la femme de façon telle qu'elle ait certaines relations avec l'homme. (Gen. 2:18–22, *Crampon*) C'est à cette fin qu'il la bâtit d'une certaine manière. La disposition même de son corps indiquait comment elle devait servir de contrepartie pour l'homme, afin de l'aider. En conséquence, Dieu ne laissa pas la femme seule, mais le jour même qu'il la créa, il la donna en mariage. Elle avait été formée du côté de l'homme, et de ce fait elle lui appartenait et devait l'aider. Ayant été formée à l'aide d'une côte placée sous le bras de l'homme, elle était sa compagne intime, et l'homme, plus fort physiquement, devait donc l'aimer, la guider et la protéger, puisqu'elle était une partie de lui-même.

[3] Par l'ordre même dans lequel il les créa, Dieu marqua la supériorité de l'homme sur la femme. Paul, écrivain chrétien d'origine juive, donne à ce fait toute son importance en disant: « Car Adam a été formé le premier, Eve ensuite. » (I Tim. 2:13) L'homme avait déjà la responsabilité envers les animaux; mais lorsque Dieu lui donna une compagne, des responsabilités supplémentaires lui incombèrent, cette fois à l'égard de la femme, une créature semblable à lui. Il ne pouvait pas esquiver la responsabilité que le Créateur avait placée sur lui, homme marié. Il était responsable envers Dieu de la manière dont il agirait vis-à-vis de cette responsabilité. Il devait honorer la position dans laquelle Dieu l'avait placé. De même, la femme reçut une obligation à remplir lorsqu'elle fut donnée à l'homme: elle devait l'aider de façon réelle. Quant à la manière dont elle ferait face aux obligations pour lesquelles elle avait été créée, elle aussi en était responsable envers Dieu. « Car », dit Paul, « l'homme ne vient pas de la femme, mais la femme de l'homme; et ce n'est pas l'homme qui a été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme. » — I Cor. 11:8, 9, *Buzy*.

[4] Pour avoir l'approbation divine, chaque partenaire du couple devait être en harmonie avec les dispositions divines, et les réaliser joyeusement et avec gratitude. C'est alors qu'il n'y aurait pas de frictions entre eux, mais plutôt une joyeuse collaboration. Dieu ne les a pas créés pour qu'ils s'opposent l'un à l'autre, ou que leurs rapports soient tendus. Il les a fait pour que la vie de l'un s'harmonisât avec celle de l'autre, pour qu'ils bénéficiassent d'avantages mutuels, à la gloire et pour le bon plaisir de leur Créateur. L'amour devait donc exister entre eux. Dieu fit en sorte que l'un aime et serve l'autre, chacun d'eux respectant la position de l'autre. Ensemble, ils devaient aimer Dieu, garder ses commandements et exécuter le mandat divin qu'il leur donna: « Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et l'assujettissez; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre. » — Gen. 1:28.

[5] Que serait-il advenu si les membres du premier couple humain avaient gardé leur amour envers leur Créateur et s'étaient aimés? Le mandat divin serait maintenant presque réalisé, et la terre serait remplie d'hommes et de femmes parfaits, vivant heureux dans les liens du mariage, ayant des enfants nés

1, 2 Comment furent déterminées, à l'origine, les relations de l'homme et de la femme?

3, 4 Quelle responsabilité l'homme devait-il avoir? Quelles furent les obligations de la femme?
5 Quelles auraient pu être aujourd'hui les conditions de l'humanité et de la terre?

dans la justice et la perfection. Le péché et la mort ne seraient pas maintenant l'héritage des enfants dès leur naissance. Partout où il y aurait des hommes, ce serait le paradis, ou bien le processus de transformation de la terre en paradis serait en voie d'achèvement. Tous les animaux craindraient l'homme, se soumettraient à sa domination et le reconnaîtraient comme leur maître.

[6] Si ces conditions désirables ne sont pas aujourd'hui une réalité sur la terre, la responsabilité doit en être attribuée à celui à qui elle incombe. La Parole de Dieu montre que la femme n'est pas responsable. Il est vrai que c'est elle qui, en premier, céda au tentateur et désobéit à Dieu, donc pécha. Mais le péché ne pouvait pas se transmettre à l'humanité tout entière à cause d'Eve seulement. Pourquoi? Parce que la femme, par elle-même, ne pouvait pas donner la vie à des enfants. Dieu ne l'avait pas construite de cette façon-là. Dieu fit en sorte qu'elle donnât un corps de chair à son enfant et le nourrît, mais c'est à l'homme que Dieu donna le pouvoir de communiquer le germe de vie à la postérité qu'il aurait par la femme. Seul l'homme Adam pouvait donc transmettre le péché et la mort à toute sa postérité. Comment cela? En choisissant la voie du péché avant de devenir leur père. Supposons qu'Adam eût pris Eve séduite et pécheresse comme femme pour qu'elle lui donnât les enfants qu'il désirait, tandis que lui se serait abstenu de pécher: sa postérité n'aurait pas été nécessairement conçue dans l'iniquité et ne serait pas inévitablement née dans le péché à cause d'Eve, leur mère. Jésus naquit de la Juive Marie alors sous la loi mosaïque, loi qui la condamnait ainsi que tous les Juifs comme pécheurs. Mais Jésus ne naquit pas comme un vulgaire pécheur condamné à mourir. (Gal. 4:4,5) Ce n'est donc pas la condition de la mère qui détermine si la postérité sera libre de l'imperfection, du péché et de la condamnation à mort, mais c'est celle du père. Si Adam se joignait à sa femme Eve en désobéissant volontairement à Dieu, donc se plaçait sous la condamnation à mort, qu'adviendrait-il s'il devenait par la suite le père de notre race? Ceci: le péché et la mort seraient par sa faute le partage de toute sa descendance.

[7] L'état des enfants à venir dépendait donc de l'homme et non de la femme. C'est à l'homme et non à la femme que la Bible attribue la responsabilité en disant: « Par un seul homme le péché est entré dans le monde, et la mort a suivi le péché; ainsi la mort s'est étendue à tous les hommes, parce que tous ont péché. » « Puisque c'est par un homme que nous avons la mort, c'est par un homme aussi que nous avons la résurrection des morts. Car de même que c'est par leur relation avec Adam que tous les hommes meurent, c'est aussi par leur relation avec Christ qu'ils seront tous ramenés à la vie. » (Rom. 5:12 et I Cor. 15:21,22, *d'après Une Vers. Amér.*) Tout cela ne vient pas de ce qu'Adam aurait été séduit par le tentateur, ce qui fut le cas pour Eve. C'est à cause de son égoïsme volontaire qu'Adam viola la loi de Dieu, et choisit la voie qui amena le péché, donc la mort dans le monde. Eu égard à la justice divine, il fallait qu'un autre homme parfait comme Adam mourût pour la postérité du premier homme afin de la libérer de la condamnation et de la mort venue en héritage, annulant ainsi la pénalité. C'est ce que fit Jésus-Christ, né effectivement d'une vierge juive imparfaite, mais ayant pour Père le parfait Donateur de la vie, Jéhovah Dieu, et non Adam.

6, 7 Sur qui la Bible fait-elle reposer la responsabilité de la déchéance? Pourquoi?

Influence

[8] Expliquant à Dieu pourquoi elle avait mangé du fruit défendu, la femme dit: « Le serpent m'a séduite, et j'en ai mangé. » Dieu le Juge l'a-t-il excusée de s'être laissé séduire? A-t-il fermé les yeux sur ce qu'elle devança son mari en mangeant de ce fruit et l'incita à en manger également? Nous pouvons en juger d'après la sentence divine. « Il dit à la femme: J'augmenterai la souffrance de tes grossesses, tu enfanteras avec douleur, et tes désirs se porteront vers ton mari (cependant tu seras dévouée à ton mari, *Une Vers. Amér.)*, mais il dominera sur toi. Il dit à l'homme: Puisque tu as écouté la voix de ta femme, et que tu as mangé de l'arbre au sujet duquel je t'avais donné cet ordre: Tu n'en mangeras point! le sol sera maudit à cause de toi. C'est à force de peine que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie,... C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre, d'où tu as été pris; car tu es poussière, et tu retourneras dans la poussière. » — Gen. 3:13, 16–19.

[9] Pour Adam, Eve et leur descendance, c'était la perte du jardin paradisiaque. Pour la femme, c'était les souffrances de la maternité. De plus, le mari auquel elle s'attacherait la dominerait dans un sens autre que celui qu'aurait suivi Adam s'ils étaient demeurés tous deux innocents et parfaits dans le paradis de l'Eden. Non seulement la femme a eu, de ce fait, les souffrances de la maternité, mais encore des peines injustes lui ont été infligées par l'homme. Ce dernier a souvent exercé sur elle une domination oppressive et il a usé en tyran de sa supériorité. Mais qu'en est-il de la postérité de la femme qui doit écraser la tête du serpent? (Gen. 3:15) Sa naissance ainsi que l'influence du christianisme allégeraient-elles la domination de l'homme sur un vase humain plus faible? Nous allons examiner cela!

[10] En réponse au défi du diable, Dieu laissa Adam et Eve vivre en dehors de l'Eden et avoir des enfants, afin d'éprouver la foi, l'intégrité, de ces enfants envers lui au sein d'un monde de tentation placé sous l'invisible domination du grand tentateur Satan, le diable et serpent trompeur. Ceux qui prouveraient leur foi et garderaient leur intégrité envers Dieu lui seraient agréables. Ils formeraient une lignée d'humains dans laquelle pourrait s'intégrer le Libérateur, la Postérité de la *femme* de Dieu, laquelle Postérité pourrait naître comme homme et devenir le Sauveur, à savoir l'homme Jésus-Christ. Nous ne savons pas du tout quel genre d'épouse Eve fut pour Adam en

8, 9 La femme a-t-elle été excusée de s'être laissé séduire? Qu'est-ce qui le montre?
10, 11 a) Pourquoi Dieu laissa-t-il Adam et Eve vivre hors de l'Eden? b) Pourquoi et comment les filles d'Eve doivent-elles se garder de suivre la conduite de leur mère?

dehors du jardin d'Eden. En Eden, elle avait cessé d'être une aide véritable pour Adam. Par son influence, elle avait provoqué la chute de l'homme en ne reconnaissant pas la position prééminente de ce dernier et en choisissant elle-même sa ligne de conduite, sans consulter celui à qui avait été donnée la loi de Dieu, et qui plus est, en le poussant à se joindre à elle dans la désobéissance. Comme le dit le proverbe: « Une femme brave est la couronne de son mari, mais celle qui fait honte est comme de la pourriture dans ses os. » (Prov. 12:4, *Darby, note marg.*) Par sa conduite, Eve ne garda pas sa dignité et elle ne gagna pas le respect. La conduite qu'elle eut à la fois envers Dieu et envers l'homme fit d'elle une sorte de cancer dans les os de son mari. C'est contre cette même conduite que les filles d'Eve doivent se garder, si elles ne veulent pas manquer de gagner la vie éternelle que Dieu a offerte à toute l'humanité par la Postérité de sa *femme.*

11 Conformément au dessein originel du Créateur tel qu'il l'avait conçu en créant la femme, celle-ci devait toujours s'efforcer d'aider l'homme. Mais remarquant la place qu'elle tenait dans les dispositions divines, notant aussi l'influence qu'elle exerçait sur son mari, Satan le diable se servit de la femme pour inciter l'homme à désobéir à Jéhovah Dieu. Beaucoup de femmes craignant Dieu et ayant foi en la sagesse de ses arrangements, ont noblement résisté aux efforts astucieux du serpent désirant se servir d'elles au détriment de l'homme. Elles ont gagné le respect des hommes craignant Dieu, et les Ecrits sacrés mentionnent bon nombre d'entre elles avec honneur. Dans l'arrangement divin touchant les relations humaines, la place de la femme est peut-être secondaire; son rôle a pu être un rôle subalterne, mais en tant qu'épouse, mère, sœur, fille, elle a eu le privilège d'exercer une influence modeste et paisible qui s'est avérée puissante pour le bien de l'homme.

12 L'apôtre Paul écrit: « L'homme ne doit pas se couvrir la tête, parce qu'il est l'image de la gloire de Dieu » *(Crampon)*, et c'est pourquoi Dieu a traité avant tout avec les hommes, tandis que sa Parole relègue les femmes au second plan, seules quelques-unes étant mises en vedette. Mais quant à celles qui ont prouvé qu'elles respectaient humblement les arrangements du Dieu Très-Haut, lui, à son tour, les a aussi respectées. Ainsi, en demeurant soumises, fidèles et désireuses de bien jouer leur rôle dans le domaine assigné par Dieu, elles gagnèrent bien plus la faveur divine et le respect salutaire de l'homme que si elles s'étaient efforcées de s'imposer, de prendre la tête, de se mettre en valeur et de s'installer dans une position de commandement. Elles ont, de façon réaliste, considéré ce que dit la Parole de Dieu au sujet de leur sexe. Sans se plaindre du rôle inférieur qui leur était assigné, elles firent de leur mieux dans leur position pour travailler avec les serviteurs de Dieu. C'est ainsi qu'elles furent agréables à Dieu et n'entravèrent pas ses généreux desseins. Il plut à Dieu de se servir d'elles d'une manière honorable.

12 Pourquoi les femmes ont-elles été soumises? Et qu'ont-elles gagné?

13 Sara, la femme d'Abraham, fut la première après Eve à être nommée dans la Bible, la première à être montrée comme un bon exemple pour les filles d'Eve. Sara se rebella-t-elle contre la prééminence qu'avait sur elle son mari? Eut-elle le sentiment d'être frustrée de ses droits et, se sentant blessée, refusa-t-elle de l'aider à servir les desseins de Jéhovah? Poser ces questions, c'est y répondre. Le mari de Sara était un croyant. Mais une femme qui croit et qui désire aider son mari incroyant à parvenir à la connaissance de la vérité du Royaume se trouve grandement gênée si ce dernier lui interdit de lui prêcher la vérité ou d'en discuter. Pourtant, elle a encore un moyen à sa disposition pour l'influencer, et peut-être le gagner à la vérité. Lequel? Une soumission appropriée à son mari, puisqu'il est l'homme; faire en sorte que sa fidèle conduite chrétienne parle elle-même en sa faveur. En se soumettant, même si elle subit une injustice, la femme ne mettra pas obstacle ou ne créera pas de préjugés contre la venue de son mari à la vérité. L'apôtre Pierre parle du mérite de souffrir injustement selon la volonté de Dieu, lorsqu'il parle des femmes dont le mari est incroyant, montrant ainsi l'influence silencieuse que peuvent exercer de telles femmes. Puis se servant de Sara comme exemple de soumission à la fois fidèle et utile, il dit:

14 « Car le Christ aussi a souffert pour vous; il vous a laissé un exemple pour que vous suiviez ses traces. Et vous, femmes, soyez, de même, soumises, chacune à votre mari, afin que ceux d'entre eux qui seraient rebelles à la parole soient gagnés, en dehors de la parole, par la conduite de leurs femmes, considérant que cette conduite est chaste et réservée. Cherchez non la parure du dehors, qui consiste à s'entrelacer les cheveux, à porter des bijoux d'or, à mettre de riches vêtements, mais la beauté cachée du cœur, le charme impérissable d'un esprit doux et tranquille; voilà la vraie richesse devant Dieu. Tel était l'ornement des saintes femmes d'autrefois, espérant en Dieu, soumises chacune à son mari, Sara, par exemple, qui obéissait à Abraham et l'appelait son Seigneur, Sara, dont vous êtes devenues les enfants en faisant le bien sans crainte, sans aucune appréhension. » — I Pi. 2:21 et 3:1-6, *Stapfer.*

Une femme à la hauteur de sa tâche

15 Une femme qui souffre de la part de son conjoint incroyant parce qu'elle est consacrée à Dieu et à son Royaume, peut rendre le bien pour le mal et être vraiment une bonne épouse en aidant son mari à parvenir à la vérité. C'est ainsi qu'une femme sera d'autant plus utile à son mari devenu croyant. Celui qui est marié à une telle femme possède une chose précieuse. Le roi Lémuel décrit magnifiquement ce genre de femme. Il dit comment cette femme, soumise au jugement de Dieu attribuant l'autorité à l'homme, réalise les généreux desseins pour lesquels Dieu donna la femme à l'homme. Diverses traductions rendent de façons variées les premières paroles du roi Lémuel: « Qui peut trouver une femme

13, 14 Pour qui Pierre expose-t-il l'exemple de Sara? Pourquoi?
15-17 a) Qui une femme croyante peut-elle aider d'une façon très efficace? b) Comment le roi Lémuel décrit-il une telle femme vertueuse et vaillante?

vertueuse? Elle a bien plus de valeur que les perles.» (Prov. 31:10) «Une femme brave! Qui la trouvera? Car son prix est bien au delà des rubis.» *(Darby, note marg.)* Cela montre qu'une telle femme est difficile à trouver, et que c'est une chose rare; le roi Lémuel parlait ici au peuple choisi d'Israël qui était en alliance avec Jéhovah Dieu. Oui, «heureux celui qui a rencontré une femme vaillante, son prix surpasse de beaucoup celui des perles». *(Vers. syn.)* Cet exposé devrait aujourd'hui animer les femmes mariées chrétiennes et pleinement consacrées à Dieu, de l'ardent désir d'être une telle épouse. La description continue ainsi:

[16] «Qui peut trouver une femme vertueuse? Elle a bien plus de valeur que les perles. Le cœur de son mari a confiance en elle, et les produits ne lui feront pas défaut. Elle lui fait du bien, et non du mal, tous les jours de sa vie. Elle se procure de la laine et du lin, et travaille d'une main joyeuse. Elle est comme un navire marchand, elle amène son pain de loin. Elle se lève lorsqu'il est encore nuit, et elle donne la nourriture à sa maison, et la tâche à ses servantes. Elle pense à un champ, et elle l'acquiert; du fruit de son travail elle plante une vigne. Elle ceint de force ses reins, et elle affermit ses bras. Elle sent que ce qu'elle gagne est bon; sa lampe ne s'éteint point pendant la nuit. Elle met la main à la quenouille, et ses doigts tiennent le fuseau. Elle tend la main au malheureux, elle tend la main à l'indigent. Elle ne craint pas la neige pour sa maison, car toute sa maison est vêtue de cramoisie. Elle fait des couvertures, elle a des vêtements de fin lin et de pourpre. Son mari est considéré aux portes, lorsqu'il siège avec les anciens du pays.

[17] «Elle fait des chemises, et les vend, et elle livre des ceintures au marchand. Elle est revêtue de force et de gloire, et elle se rit de l'avenir. Elle ouvre la bouche avec sagesse, et des instructions aimables sont sur sa langue. Elle veille sur ce qui se passe dans sa maison, et elle ne mange pas le pain de paresse. Ses fils se lèvent, et la disent heureuse; son mari se lève, et lui donne des louanges: Plusieurs filles ont une conduite vertueuse; mais toi, tu les surpasses toutes. La grâce est trompeuse, et la beauté est vaine; la femme qui craint l'Eternel est celle qui sera louée. Récompensez-la du fruit de son travail, et qu'aux portes ses œuvres la louent.» — Prov. 31:10-31.

[18] Toute cette description est une étude en elle-même, et nous serions tentés d'en discuter longuement. Notez que cette femme qui craint Jéhovah (verset 30) est digne de confiance. Son mari peut s'appuyer sur elle et ne jamais être désappointé. Elle désire lui être utile matériellement, mais surtout spirituellement, pas seulement par amour pour lui, mais parce qu'elle craint Jéhovah et désire l'honorer et servir ses desseins. Lorsque son mari paraît en public et prend place parmi des notables, il est respecté, car sa femme n'a rien fait qui puisse attirer la honte sur lui. De même, elle prend soin des charges qui lui incombent en qualité d'épouse et de mère. Elle n'essaie pas de s'immiscer dans les affaires confidentielles que son mari traite avec la clientèle ou autres relations, mais elle respecte l'inviolabilité avec laquelle il agit fidèlement vis-à-vis de ceux qui lui font confiance. Elle n'est pas paresseuse, car si son travail l'exige, elle se lève avant l'aube et ne se couche qu'après la tombée de la nuit, utilisant la lumière artificielle pour voir. Tout en se confiant en Jéhovah, elle pense à l'avenir et y pourvoit; plutôt que de dépendre de la charité d'autrui, elle cherche à se montrer généreuse envers les pauvres.

[19] Bien que ses enfants, loin d'être insensés, ne l'idolâtrent pas le jour de la Fête des Mères, ils apprécient les fidèles services de cette mère craignant Dieu et s'efforcent d'observer chaque jour le commandement divin: «Enfants, obéissez à vos parents, selon le Seigneur, car cela est juste. Honore ton père et ta mère (c'est le premier commandement avec une promesse), afin que tu sois heureux et que tu vives longtemps sur la terre.» (Eph. 6:1-3; Ex. 20:12) Pareillement, son mari lui rend hommage, car cela lui est dû et l'encourage. Qu'elle soit douée de charme extérieur et de beauté naturelle ou pas, elle est pour lui meilleure que toutes les autres femmes qu'il connaît. Elle a du bon sens, et mieux que tout, de la loyauté et la crainte de Dieu. Elle est vraiment une femme!

18, 19 Comment son mari et ses enfants se portent-ils auprès d'elle, et comment agissent-ils à son égard?

La place de la femme dans l'assemblée

LA position d'une épouse est en effet un grand privilège. C'est celle qui a été originellement désignée pour toutes les femmes dans le mandat divin donné à Adam et Eve en Eden: «Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre.» Mais la condition conjugale n'est pas en elle-même l'état idéal de la femme dans les circonstances présentement mauvaises, maintenant que la grande épreuve du service divin dans les difficultés et l'opposition est en cours, et que servir Dieu d'une manière directe est un privilège spécial. L'apôtre Paul conseilla le mariage dans certains cas, mais il montra à ses sœurs chrétiennes une condition plus idéale lorsqu'il dit: «Celle qui n'est pas mariée s'inquiète des choses du Seigneur, afin d'être sainte de corps et d'esprit; et celle qui est mariée s'inquiète des choses du monde, des moyens de plaire à son mari. Une femme est liée aussi longtemps que son mari est vivant; mais si le mari meurt, elle est libre de se marier à qui elle veut; seulement que ce soit dans le Seigneur. Elle est plus heureuse, néanmoins, si elle demeure comme elle est, suivant mon avis.» — I Cor. 7:34, 39, 40.

[2] Une veuve ou une femme non mariée peut tout autant s'occuper pleinement de bonnes choses que sa sœur chrétienne mariée, pourvu que son esprit

1, 2 Dans ce monde mauvais, quel est l'état idéal de la femme, et pourquoi?

et son corps servent Dieu directement. Dans l'assemblée de l'ancien Israël, la femme occupait une position d'infériorité, et les occupations qu'elle pouvait remplir étaient limitées. Néanmoins, sa position était beaucoup plus libre et plus protégée que celle des femmes païennes qui n'étaient pas sous la loi théocratique de Moïse. Lorsque le christianisme entra en vigueur, il éleva effectivement la position des femmes et agrandit leur champ d'action plus qu'aucune autre chose auparavant. — Gal. 5:1.

3 Que dire des prêtres, des lévites, des rois de la nation d'Israël? Jamais une femme pouvait espérer une telle position. La sacrificature était strictement réservée aux hommes de la famille d'Aaron; il n'y avait pas de prêtresses. Le service lévitique au temple était aussi réservé aux mâles, ceux de la tribu de Lévi. De même, par l'alliance du Royaume faite avec David, le trône royal était exclusivement réservé aux mâles de la lignée de David. (Ex. 28:1–3, 43; Nomb. 3:1–10, II Sam. 7:1–17) Les femmes ne pouvaient être que les simples mères et épouses de ces personnages officiels, sans jamais pouvoir jouer un rôle public. Mais dans l'assemblée théocratique des chrétiens, les femmes aussi bien que les hommes font partie de la nation sainte à qui les promesses royales et la sacrificature furent offertes. Elles étaient parmi ceux à qui l'apôtre Pierre écrivit lorsqu'il dit à ses compagnons chrétiens: « Vous êtes la race élue, le sacerdoce royal, la nation sainte, le peuple que Dieu s'est acquis, afin que vous annonciez les vertus de Celui qui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière. » Dans la même épître, l'apôtre parle des femmes et recommande aux maris de les considérer comme « un sexe plus faible; et puisqu'elles doivent hériter avec eux la grâce de la vie d'avoir des égards pour elles ». — I Pi. 2:9 et 3:1–7, *Vers. syn.*

4 Pensez à ce que signifiait pour Dieu le fait de mettre à égalité les hommes et les femmes lorsqu'il inspira son apôtre à écrire ce qui suit aux chrétiens: « La foi étant venue, nous ne sommes plus sous ce pédagogue. Car vous êtes tous fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ; vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme; car tous vous êtes un en Jésus-Christ. Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham, héritiers selon la promesse. » — Gal. 3:25–29.

5 Le privilège d'accepter la vraie foi, de se consacrer entièrement à Dieu, et par conséquent d'être baptisé en union avec Jésus-Christ fut donc donné, aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Cela signifie devenir fils de Dieu, participer à la « postérité d'Abraham » et être héritier de la promesse divine. Les mêmes espérances célestes, les mêmes occasions de devenir « héritiers de Dieu, et cohéritiers de Christ », de gagner la « première résurrection » et de vivre et régner avec Christ pour mille ans pour être sacrificateurs de Dieu et de Christ, furent offertes aux croyantes aussi bien qu'aux croyants. (Rom. 8:16, 17; Apoc. 20:4–6) Les croyantes, à égalité avec les croyants, sont des « pierres vivantes »; elles s'édifient pour faire partie de la maison spirituelle dans laquelle Dieu demeure en esprit, afin qu'elles puissent offrir des sacrifices spirituels, acceptables à Dieu par Christ Jésus. (I Pi. 2:4, 5) Elles aussi peuvent donc servir Dieu dans cette vie, copier l'exemple de Jésus, souffrir l'opprobre avec lui et louer Jéhovah Dieu chaque jour. Dieu ne leur refuse ni l'adoption ni l'onction de son esprit.

6 Les chrétiens des deux sexes ne furent pas tenus séparés les uns des autres après la résurrection et l'ascension au ciel de Jésus et jusqu'à la Pentecôte, car ils se rassemblèrent tous à Jérusalem. Nous lisons: « Tous d'un commun accord persévéraient dans la prière, avec les femmes, et Marie, mère de Jésus, et avec les frères de Jésus. Le jour de la Pentecôte, ils étaient tous ensemble dans le même lieu. Tout à coup il vint du ciel un bruit... Et ils furent tous remplis du saint esprit, et se mirent à parler en d'autres langues selon que l'esprit leur donnait de s'exprimer. » (Actes 1:14 et 2:1–4) Il advint ainsi que des personnes des deux sexes parlèrent sous inspiration. Des hommes et des femmes continuèrent à devenir croyants, de sorte que nous lisons: « Le nombre de ceux qui croyaient au Seigneur, hommes et femmes, s'augmentait de plus en plus. » Le baptême d'eau ne leur était pas plus refusé que le baptême du saint esprit, et le témoignage rendu à cet effet dit: « Mais, quand ils eurent cru à Philippe, qui leur annonçait la bonne nouvelle du royaume de Dieu et du nom de Jésus-Christ, hommes et femmes se firent baptiser. » (Actes 5:14; 8:12) Le premier Gentil qui entendit la prédication apostolique de l'évangile en Europe et qui crut, fut Lydie, une dame de Philippes. Luc nous dit que « lorsqu'elle eut été baptisée, avec sa famille », elle insista pour que le groupe missionnaire de Paul demeurât chez elle. (Actes 16:14, 15, 40) Dans toutes ces choses, Dieu et Christ furent absolument impartiaux envers l'un et l'autre sexes.

7 Dieu est logique dans tout ce qu'il fait, de sorte qu'il ne se contredit jamais. Concernant les occasions spirituelles dans le Monde Nouveau, la Parole de Dieu offre l'égalité dans les promesses faites aux croyants fidèles, sans égard à leur condition terrestre actuelle. Cependant, le Dieu infiniment sage sait toujours que les disciples de Christ sur la terre sont encore dans la chair, dans un monde dont le dieu est Satan le diable, le tentateur d'Eve. (II Cor. 4:4) Les chrétiens sont quand même des hommes et des femmes selon la chair. Si Dieu ne tenait pas compte de cette différence sexuelle, il ne permettrait pas le mariage entre chrétiens, ni la maternité aux chrétiennes. Mais le Dieu Très-Haut adapte les relations entre les hommes et les femmes au mieux de leurs intérêts réciproques, et il leur accorde des privilèges de service dans son Organisation Théocratique.

8 Une personne qui a la pleine mesure de la foi et de la sagesse accepte humblement et avec reconnaissance les dispositions prises par Dieu. On

3 En quoi les privilèges de la femme chrétienne diffèrent-ils de ceux des Juives?
4, 5 Comment n'y a-t-il plus ni homme ni femme en Christ?
6 Comment n'y eut-il pas de séparation, ni de partialité pour raison du sexe?
7, 8 Comment Dieu reconnaît-il cependant le sexe, et pourquoi ne devons-nous pas nous plaindre?

ne peut trouver à redire aux arrangements divins concernant les sexes, et on ne peut rien lui reprocher. Ce n'est pas parce qu'Eve céda à la tentation en Eden et usa de ses charmes et de son influence pour inciter Adam à commettre un crime contre la loi divine, que Dieu devrait être blâmé d'avoir fait la femme et que l'homme pourrait faire souffrir cette dernière. Jéhovah Dieu est le grand Théocrate et Créateur. De même que le potier avec son argile, il a le pouvoir et le droit de faire avec la même matière un vase pour un service d'honneur et un autre vase pour un service moins honorable en apparence, quoique utile et indispensable. Le vase qui sort de ses mains pour servir à la place qui lui est fixée n'a pas le droit de se plaindre et de dire: « Pourquoi m'as-tu fait ainsi? N'est-ce pas me vexer que de me placer dans cette position de service? » Parler ainsi est antithéocratique, c'est faire acte de rébellion. C'est un honneur et une faveur que de servir Dieu dans n'importe quelle position. — Rom. 9: 20-24.

9 Le même apôtre qui a mis sur un pied d'égalité la femme en disant: « Il n'y a plus ni homme ni femme; car tous vous êtes un en Jésus-Christ », montre que sur la terre les privilèges de service accordés aux chrétiennes sont limités. Ces paroles ne devraient pas heurter les oreilles féminines. Ce n'est pas par orgueil masculin que l'apôtre a pris une telle décision. C'est sous inspiration qu'il exprima la volonté de Jéhovah le Théocrate sur la question, et c'est sous inspiration qu'il expliqua pourquoi certaines restrictions sont imposées à ses sœurs chrétiennes. Il montra que le privilège de la femme sur la terre était de faire preuve de soumission, de docilité et d'agir ainsi, non avec l'esprit irrité de celle qui a une tâche humiliante à remplir, mais dans un esprit semblable à celui qu'avait le Christ. C'est cela que les anges du ciel observent. Dans la Théocratie de Jéhovah, le principe de l'autorité de la tête se retrouve dans tout l'univers, et c'est pourquoi toutes les créatures doivent apprendre la soumission à la volonté divine ou théocratique. L'apôtre écrit ainsi: « Je veux cependant que vous sachiez que Christ est le chef de tout homme, que l'homme est le chef de la femme, et que Dieu est le chef de Christ. » (I Cor. 11: 3) Est-ce déshonorant pour le sexe féminin? Nullement! Pas plus que ce ne peut être déshonorant pour le sexe masculin, de même pour Christ. Il est certain que seul Jéhovah Dieu n'a pas de chef, car il est le Très-Haut dans l'univers.

Le voile

10 Suivant l'ordre théocratique qui veut l'autorité d'une part et la soumission d'autre part, l'apôtre montre la conduite à suivre par les membres de l'assemblée selon leur sexe. Ayons à l'esprit que le chef de l'homme est Christ Jésus, et que le chef de la femme est l'homme, ainsi que nous le lisons: « Tout homme qui prie ou qui prophétise, la tête couverte, déshonore son chef. Toute femme, au contraire, qui prie ou qui prophétise, la tête non voilée, déshonore son chef: c'est comme si elle était rasée. Car si une femme n'est pas voilée, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Or, s'il est honteux pour une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle se voile. » (I Cor. 11: 4-6) Au temps de l'apôtre, c'était disgracieux pour une femme d'avoir les cheveux coupés court, ou pis encore, de les avoir totalement rasés. Pourquoi cela? Parce que, chez les païens de l'Empire romain, c'était la coutume que les filles esclaves aient les cheveux coupés pour symboliser leur esclavage. En outre, lorsqu'une femme était trouvée coupable d'immoralité, soit de fornication ou d'adultère, elle était condamnée par le tribunal à avoir les cheveux rasés. L'Empire romain, et en particulier la ville de Corinthe dans laquelle demeuraient les chrétiens à qui l'apôtre écrivit, étaient très corrompus. Si donc une femme paraissait dans la rue sans voile sur le visage, elle était considérée comme une personne de basse moralité et de petite vertu. En conséquence, les femmes qui désiraient garder leur bonne réputation ne se montraient jamais en public le visage découvert.

11 L'apôtre Paul avait déjà cité un cas répugnant d'immoralité dans l'assemblée de Corinthe: un soi-disant frère ayant pris la femme de son père. Aussi Paul craignait qu'en visitant leur assemblée, il y trouve peut-être des désordres, et aussi quelques membres qui, « ayant péché ci-devant, ne se sont point amendés de l'impureté, de la fornication, et des impudicités qu'ils ont commises ». (II Cor. 12: 20, 21, *Ostervald*) Puisque c'était la coutume que les femmes paraissent voilées en public, l'apôtre Paul ne désirait pas que les sœurs chrétiennes violassent cette règle reconnue de respectabilité en se rendant le visage découvert aux réunions de l'assemblée. Si elles avaient assisté à ces réunions sans être voilées, elles auraient eu mauvaise réputation dans Corinthe. Ce n'était pas le cas de défier la coutume et de donner à la femme la liberté à laquelle elle avait droit de paraître publiquement le visage découvert. Il s'agissait simplement de se faire « tout à tous », de s'oublier soi-même de façon à ne pas être une pierre d'achoppement, et par conséquent une entrave, à l'expansion de la vérité et à l'accroissement de l'assemblée chrétienne de la ville. — I Cor. 9: 19-27.

12 Mais lorsqu'une femme priait ou prophétisait dans la grande assemblée composée d'hommes et de femmes, la raison pour laquelle elle devait se voiler était bien de plus haute importance qu'une simple question de coutume populaire. Il s'agissait pour elle d'honorer son chef, c'est-à-dire l'homme, suivant l'arrangement divin. De même, c'eût été déshonorer le chef de l'homme, Christ Jésus, que de prier ou de prophétiser la tête couverte d'un voile comme les Juifs d'aujourd'hui qui, pour prier, se jettent un châle à glands ou écharpe appelé *tallith* sur la tête. Dieu flattait-il ou chatouillait-il la vanité de l'homme par ces dispositions, et en même temps humiliait-il sans raison la femme? Non, pas du tout! Il s'agissait là d'une disposition amenant l'homme et la femme à honorer l'ordre théocratique. « L'homme », explique l'apôtre, « n'a pas besoin d'avoir un voile sur la

9 Pourquoi n'est-ce pas déshonorant pour la femme d'être maintenant soumise?
10 Pourquoi une femme non voilée était-elle aussi disgracieuse qu'une femme aux cheveux rasés?
11 Pourquoi la coutume du voile devait-elle être observée par les chrétiens?
12 Pourquoi les femmes doivent-elles se voiler lorsqu'elles prient ou prophétisent dans l'assemblée?

tête, car il représente l'image et la suprématie [ou gloire] de Dieu; mais la femme représente la suprématie [ou gloire de l'homme]. (L'homme ne fut pas tiré de la femme, mais la femme de l'homme; et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme a été créée à cause de l'homme.) En considération des anges, la femme doit donc porter un symbole de soumission sur la tête.» Autrement dit: «C'est pourquoi elle devrait porter sur la tête quelque chose qui symbolise sa soumission eu égard aux anges si ce n'est pour quelqu'un d'autre.» (I Cor. 11:7-10, *Moffatt; Une Vers. Amér.*) Lorsque nous avons motivé une façon de faire, et lorsque nous voyons qu'il est bien d'agir ainsi, alors nous nous y conformons pour honorer Dieu et son Christ. Nous désirons reconnaître et honorer l'ordre théocratique.

[13] Que signifie ici le mot *anges*, car, à cause d'eux, nos sœurs chrétiennes devraient se soumettre aux règles déjà nommées? Bien des explications ont été données. Mais, en puisant uniquement nos données dans les Ecritures inspirées, nous voyons qu'il s'agit des anges ou esprits invisibles que Dieu utilise comme messagers et mandataires. Ils se matérialisèrent dans les temps passés, et apparurent en chair aux humains. Qu'ils soient intéressés aux réunions de nos assemblées, les paroles d'Ecclésiaste 5:5, 6 nous le suggèrent: «Mieux vaut que tu ne fasses point de vœu, que d'en faire un et de ne pas l'accomplir. Ne permets pas à ta bouche de faire pécher ta chair, et ne dis point devant l'ange que c'est une erreur. Pourquoi Dieu se courroucerait-il à ta voix, et détruirait-il l'œuvre de tes mains?» *(Darby)* Cela devrait être spécialement le cas aujourd'hui où Jéhovah Dieu a envoyé au temple le «messager de l'alliance». — Mal. 3:1.

[14] Dans la même épître, l'apôtre Paul nous dit que lui et ses compagnons apôtres ont «été en spectacle au monde, aux anges et aux hommes». (I Cor. 4:9) Et par ailleurs que les anges sont «des esprits au service de Dieu, envoyés pour exercer un ministère en faveur de ceux qui doivent hériter du salut». (Héb. 1:14) Nous sommes impliqués dans quelque chose de plus grand que nous-mêmes, et c'est pourquoi l'apôtre Pierre dit de ces intérêts primordiaux que ce sont des choses «dans lesquelles les anges désirent plonger leurs regards». (I Pi. 1:12) Dieu a choisi certains anges pour remplir des obligations spéciales à notre égard, nous qui sommes disciples de Christ, et l'apôtre Paul suggère que nous avons une part de responsabilité devant eux lorsqu'il dit à Timothée: «Je te conjure devant Dieu, devant Jésus-Christ, et devant les anges élus, d'observer ces choses sans prévention, et de ne rien faire par faveur.» (I Tim. 5:21) Nos sœurs chrétiennes peuvent sûrement se soumettre sans se plaindre à une règle ordonnée par une Autorité supérieure à l'homme, par égard à ces anges. Si l'homme ne comprend pas ou n'apprécie pas cela, les anges, eux, le comprennent et l'apprécient tout spécialement lorsqu'ils font leur rapport à Dieu ou font appel auprès de lui pour nous. Jésus a dit: «Gardez-vous de mépriser un seul de ces petits; car je vous dis que leurs anges dans les cieux voient continuellement la face [ou ont accès continuel auprès] de mon Père qui est dans les cieux.» — Mat. 18:10.

[15] Ainsi, du temps des apôtres, à l'époque où la coutume féminine était de porter un voile sur la tête et le visage des femmes lorsqu'elles paraissaient en public, pourquoi les chrétiennes agissaient-elles ainsi? Afin de ne pas contrevenir à l'usage populaire, de ne pas créer de malentendus et d'apporter l'opprobre sur l'assemblée? Oui; mais c'était spécialement pour montrer la soumission du sexe féminin au sexe masculin, par égard aux anges. Bien que la femme ait été créée inférieure à l'homme, Dieu a pourtant fait en sorte que l'homme dépende de la femme pour la continuation de notre espèce. L'apôtre attire l'attention sur l'interdépendance des deux sexes lorsqu'il dit: «Du reste, pas plus que la femme n'est indépendante de l'homme, l'homme n'est indépendant de la femme dans le Seigneur. Car si la femme vient de l'homme, l'homme aussi naît de la femme. Et l'un et l'autre viennent de Dieu.» (I Cor. 11:11, 12, *Buzy*) Mais puisque l'ordre des choses vient de Dieu le Créateur, quel est l'homme ou la femme qui pourrait y changer quelque chose? Qui aurait le droit d'y trouver à redire? A quoi servirait-il de se plaindre? A rien, sinon qu'à se blesser spirituellement, car se plaindre serait antithéocratique.

[16] Ce n'est pas parce que la femme a été créée soumise à l'homme qu'il y aurait lieu de penser que l'homme pourrait agir sans la femme, que celle-ci serait de peu d'importance et de peu de nécessité pour l'homme. Pas plus que le petit orteil ne peut dire «je ne suis pas du corps» parce qu'il occupe une position inférieure dans le corps et n'a pas de place éminente et importante comme l'œil. «Mais bien plutôt, les membres du corps qui paraissent être les plus faibles sont nécessaires; et ceux que nous estimons être les moins honorables du corps, nous les entourons d'un plus grand honneur. Ainsi nos membres les moins honnêtes reçoivent le plus d'honneur, tandis que ceux qui sont honnêtes n'en ont pas besoin. Dieu a disposé le corps de manière à donner plus d'honneur à ce qui en manquait, afin qu'il n'y ait pas de division dans le corps, mais que les membres aient également soin les uns des autres.» (I Cor. 12:21-25) Il devrait en être ainsi dans l'assemblée du peuple de Dieu. Il ne devrait pas y avoir de division ou de désunion à cause de la supériorité de l'homme et de l'infériorité relative de la femme en ce qui touche les privilèges de service.

[17] Nous n'avons pas lieu d'être honteux de la manière dont nous sommes naturellement faits par notre Créateur. Tout ce qu'il a fait nous convient admirablement. L'apôtre nous avise de faire preuve de bon sens et de faire nous-mêmes des observations fondées sur la manière dont nous sommes naturellement créés: «Jugez-en vous-mêmes: est-il convenable qu'une femme prie Dieu sans être voilée? Un sentiment naturel ne nous enseigne-t-il pas qu'il est honteux à l'homme de laisser croître ses cheveux? Tandis que si la femme les laisse croître, c'est un honneur, car la chevelure lui a été donnée en guise

13, 14 Pourquoi faut-il agir ainsi, au moins par égard aux anges?

15, 16 Comment l'apôtre montre-t-il l'interdépendance des sexes?
17 Comment considère-t-on une longue chevelure chez la femme, à l'inverse de l'homme? Pourquoi?

de voile. » (I Cor. 11:13-15, *Stapfer*) La femme s'offense-t-elle de sa tendance naturelle à porter une longue chevelure? Ne la considère-t-elle pas comme une partie glorieuse de sa personne et, par conséquent, ne s'efforce-t-elle pas de l'entretenir et de la conserver attrayante? Dieu lui a donné de longs cheveux comme signe de sa soumission à l'homme, non pour son oppression, mais pour sa protection. Cependant ses cheveux symbolisant sa soumission lui conviennent très bien et contribuent à sa beauté. Sans eux, à quoi ressemblerait-elle? Comme Dieu a harmonieusement disposé toute chose pour le bien! C'est parce que Dieu a fait en sorte que ce soit contraire à la nature pour un homme de porter des cheveux longs comme une femme, que les Israélites qui avaient fait un vœu et étaient devenus Naziréens pour la vie ou pour un laps de temps ne devaient pas toucher leur tête avec les ciseaux ou le rasoir. Ils laissaient pousser leurs cheveux et leur barbe toute la durée de leur vœu. Leurs longs cheveux étaient un signe d'humiliation publique devant Dieu et devant les hommes. — Nomb. 6:1-21.

18 L'apôtre conclut maintenant cette discussion sur la position de l'homme et de la femme dans l'assemblée chrétienne en disant: «Mais si quelqu'un paraît vouloir contester, nous, nous n'avons pas une telle coutume, ni les assemblées de Dieu.» (I Cor. 11:16, *Darby*) D'après l'acception littérale des paroles de Paul rendues en français, l'apôtre semblerait dire que, à cause de quelques personnes qui pourront préférer contester et se rebeller contre cette coutume du port du voile chez les femmes en public et dans les assemblées du peuple de Dieu, les apôtres et les assemblées ne reconnaissent pas cette coutume et refusent de l'observer dans leur sein. Mais cette interprétation contredirait tout ce que l'apôtre a dit dans les versets précédents. Le mot de la fin serait plutôt:

19 Si quelqu'un conteste la question et favorise une autre coutume qui semble accorder à la femme plus de liberté en public, qu'il suffise de dire que ni les apôtres ni les assemblées de Dieu n'ont à suivre la coutume en cours chez l'adversaire. En conséquence, *Moffatt* rend I Corinthiens 11:16 comme suit: «Si quelqu'un prend la liberté de soulever des objections sur ce point, moi je ne connais pas d'autre mode d'adoration, ni les églises de Dieu.» D'autres traductions modernes disent pareillement: «Mais si quelqu'un est disposé à contester, nous, nous ne reconnaissons aucune autre pratique, ni les églises de Dieu.» (d'après la *Vers. Stand. Rev.*) «Dans le cas, cependant, où quelqu'un semblerait désireux de contester la chose, nous, nous ne suivons pas une telle voie [celle que le disputeur voudrait introduire, *note marg.*], ni les églises de Dieu.» (d'après *Gerrit Verkuyl*) L'apôtre exigerait-il aujourd'hui le port du voile?

En train de prophétiser

20 Notez que l'apôtre discute la question de la femme priant ou prophétisant dans une assemblée mixte du peuple de Dieu. En faisant cela, il serait en tout temps bien pour la femme de porter un voile afin de montrer qu'elle faisait ces choses seulement dans la soumission aux membres mâles de l'assemblée. Au temps des apôtres, le saint esprit était répandu sur les deux sexes, de sorte que dans les réunions de l'assemblée, les femmes, comme les hommes, étaient inspirées par l'esprit et avaient des prières à offrir ou une explication prophétique à donner. Il était donc bien pour les femmes d'être préparée lors des réunions à recevoir ces manifestations subites de l'esprit en étant voilées. Cependant, l'esprit n'opère pas aujourd'hui de façon extérieure, en *inspirant* les femmes aussi bien que les hommes à prier, à prophétiser ou expliquer l'Ecriture. Mais en d'autres occasions, à part les réunions régulières de l'assemblée, il n'était pas nécessaire ni exigé des membres féminins de se couvrir la tête. Rappelons la visite d'Anne, mère de Samuel, au tabernacle à Silo. Souvenons-nous de son attitude lorsqu'elle priait Dieu pour qu'il lui permît d'avoir un fils. Elle ne portait pas un voile, elle n'avait pas le visage couvert, sinon le Souverain Sacrificateur Eli n'aurait pas remarqué le mouvement silencieux de ses lèvres, ni cru à tort un moment qu'elle avait probablement bu. — I Sam. 1:9-27.

21 Bien que le voile soit une parure féminine très ancienne, rien dans l'Ecriture ne prouve que les femmes dévouées à Dieu comme Sara, Rebecca, Rachel, etc., se voilaient le visage lorsqu'elles se trouvaient d'ordinaire en public, que ce soit en Egypte, en Palestine, ou en Syrie. Le port du voile n'a donc pas commencé avec les chrétiennes juives. Il fut observé au premier siècle par les femmes chrétiennes parce que considéré comme une pratique chaste, et surtout afin de ne pas choquer le public et ainsi de ne pas l'empêcher d'accepter le message du Royaume. Puisque la coutume a changé, puisque dans beaucoup de pays évolués le port du voile en public comme signe de décence, de moralité et de respectabilité n'existe pas, les chrétiennes de ces pays-là ne sont donc pas dans l'obligation de se voiler en public ou lorsqu'elles assistent aux réunions. L'argumentation de l'apôtre ne les oblige pas à paraître voilées dans de telles circonstances. Cependant, si elles désirent prier ou prophétiser dans une assemblée chrétienne où il y a des hommes, elles devraient se voiler ou se couvrir la tête en signe de sujétion. Alors elles ne ressembleront pas aux fameuses prophétesses païennes connues sous le nom de *sybilles* qui, sous l'influence des démons, prophétisaient le visage non voilé, de sorte que leur face tordue et leur bouche écumante étaient visibles, sans oublier leurs gestes frénétiques. Les prêtresses païennes priaient ou prononçaient leurs prédictions la tête nue ou les cheveux en désordre.

22 L'apôtre regardait les choses en face lorsqu'il discutait sur la prière ou la prophétie prononcée par les femmes parmi leurs frères chrétiens. Les femmes priaient ou prophétisaient sous inspiration. Qu'une femme fût prophétesse parmi le peuple consacré de Dieu, ce n'était pas une nouveauté! Marie, sœur

18, 19 Comment Paul conclut-il sur cette question du port du voile?
20, 21 a) Pourquoi, au temps des apôtres, les femmes devaient-elles se voiler lors des réunions? b) Aujourd'hui, qu'est-il exigé des femmes au sujet du voile, et où?

22, 23 Pourquoi, du temps des apôtres, le fait de prophétiser n'était-il pas une nouveauté?

aînée d'Aaron et de Moïse, était prophétesse. Voici ce que dit Jéhovah à l'infidèle Israël: « Car je t'ai fait monter du pays d'Egypte, je t'ai délivré de la maison de servitude, et j'ai envoyé devant toi Moïse, Aaron et Marie. » (Ex. 15:20, 21; Mich. 6:4) Plus tard, Débora, de la tribu d'Ephraïm, fut prophétesse et associée du juge Barak d'Israël. Elle n'était pas reine, car Jéhovah Dieu était le Roi régnant en Israël. Débora suivit le capitaine Barak dans sa campagne contre les envahisseurs païens; elle se joignit à lui en chantant un cantique de victoire qui était une prophétie se réalisant de nos jours. (Juges 4:8-14; 5:1-31; 17:6; 21:25) Nous venons justement de mentionner Anne, qui crut en la prière et fit un vœu à Dieu. A cause de sa foi et de son dévouement, elle devint mère du prophète Samuel et, pour avoir accompli son vœu envers Jéhovah, elle devint prophétesse. Elle fut la femme fidèle d'un Lévite du temple, et comme telle, elle honora son mari et gagna le respect. — I Sam. 1:4 à 2:10.

23 Le roi Josias consulta une prophétesse nommée Hulda. Plus tard, lors de la reconstruction des murs de Jérusalem, Néhémie fut obligé de prier contre Noadia, une prophétesse infidèle. (II Rois 22:14; II Chron. 34:22; Néh. 6:10-14) Lorsque Jésus naquit, il existait une prophétesse âgée, nommée Anne. Devenue veuve très jeune, elle ne s'était pas laissé aller à une conduite déréglée, mais elle s'était consacrée dans son veuvage à la maison de Dieu, y adorant, y jeûnant et y priant. A cause de cela, elle eut à quatre-vingt-quatre ans le privilège de voir le bébé Jésus et de prophétiser. — Luc 2:36-38; I Cor. 7:34; I Tim. 5:5.

24 Des centaines d'années avant la Pentecôte de de l'an 33, le prophète Joël avait prédit que, dans l'ère chrétienne, Jéhovah déverserait son esprit sur les femmes aussi bien que sur les hommes, sans tenir compte de l'âge ou de la condition sociale, et qu'ils prophétiseraient. A la Pentecôte, le fidèle reste des Juifs étant réuni, la prophétie de Joël commença à se réaliser: le saint esprit descendit pareillement sur les hommes et les femmes, et ils parlèrent en langues, expliquant la volonté divine aux auditeurs. (Joël 2:28, 29; Actes 2:1-18) Quant à cette question de prophétiser ainsi sous inspiration divine, notons les quatre filles vierges de Philippe l'évangéliste qui prophétisaient au moins trente-trois ans après la Pentecôte. (Actes 21:8, 9) Puisque l'esprit venait sur les sœurs lors des réunions mixtes de l'assemblée, quel est l'homme qui aurait pu, à juste titre, les empêcher de prophétiser ou d'expliquer la volonté de Dieu selon sa Parole prophétique? Il s'agissait, non de le leur interdire, mais de réglementer la chose en sorte que les réunions puissent être conduites avec ordre et de la manière la plus utile.

25 C'est pourquoi l'apôtre Paul, donnant des instructions sur l'Organisation Théocratique, dit ceci: « Celui qui prophétise, ... parle aux hommes, les édifie, les exhorte, les console. Celui qui parle en langue s'édifie lui-même; celui qui prophétise édifie l'Eglise. Pour ce qui est des prophètes, que deux ou trois parlent, et que les autres jugent (expriment leur jugement sur ce qui est dit, *Moffatt,* angl.); et si un autre qui est assis a une révélation, que le premier se taise. Car vous pouvez tous prophétiser successivement, afin que tous soient instruits et que tous soient exhortés. Les esprits des prophètes sont soumis aux prophètes (les prophètes sont à même de contrôler leurs esprits prophétiques, *Moffatt,* angl.); car Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix. » — I Cor. 14:3, 4, 29-33.

Il ne leur est pas permis d'enseigner dans l'Eglise

26 Lorsque des chrétiennes prophétisaient, les règles susmentionnées leur étant données pour le bon usage de ce don conféré par l'esprit, elles n'étaient pas en contradiction avec ce que l'apôtre dit immédiatement après: « Que toutes choses se fassent décemment et avec ordre. Comme dans toutes les assemblées des saints, que vos femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis de parler; mais elles doivent se soumettre, comme aussi la loi le dit. Et si elles veulent apprendre quelque chose, qu'elles interrogent leurs maris à la maison; car il est malséant à des femmes de parler dans l'assemblée. Est-ce de vous que la parole de Dieu est sortie? ou est-ce vous seuls qu'elle a atteints? » — I Cor. 14:40, 33-36, *Lausanne.*

27 La « loi » à laquelle l'apôtre se réfère ici au sujet de la conduite de la femme, c'est évidemment celle donnée par Jéhovah en Genèse 3:16. C'est pourquoi l'apôtre n'ordonnait pas aux femmes de garder le silence aux réunions de l'assemblée même lorsque le saint esprit était sur elles et les poussait à prononcer quelque prophétie inspirée. Non! Il voulait dire qu'elles n'étaient pas là pour mettre en doute ce que les hommes disaient, de façon à les provoquer, à faire des objections, à disputer publiquement avec eux sur des points de doctrine, à essayer de les commander sur ces points et d'imposer leur opinion. Il est certain qu'aucune sœur chrétienne placée sous l'inspiration du saint esprit n'aurait agi ainsi, non plus qu'elle ferait cela lorsque l'esprit n'agirait pas directement sur elle. Agir autrement, ce serait déshonorer son chef visible, l'homme, qui est l'image et la gloire de Dieu. (I Cor. 11:7) Ce ne serait pas l'honorer en public, ni travailler pour l'harmonie et l'unité de l'assemblée. Si les femmes désiraient soulever des objections contre ce que les frères avaient dit à l'assemblée, elles devaient attendre le retour à la maison pour pouvoir en discuter, en privé, avec les hommes adultes.

28 Cette restriction publique était basée, non sur quelque coutume sociale alors en vigueur quelque part, mais sur la loi expresse de Dieu et la procédure divine. L'apôtre montre cela avec clarté lorsqu'il instruisit Timothée dans sa charge de surveillant d'une assemblée, en disant: « Que la femme écoute l'instruction en silence, avec une parfaite soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni même de prendre aucune autorité sur l'homme, mais je veux qu'elle se tienne dans le silence; car Adam a été formé le premier, Eve ensuite, et ce n'est pas Adam qui a été séduit, mais la femme s'étant laissé séduire, s'est

24, 25 A partir de la Pentecôte, comment la question de prophétie par les femmes a-t-elle été traitée?

26, 27 En quel sens les femmes devaient-elles garder le silence dans les réunions?

28 Pourquoi était-il interdit à la femme d'enseigner ou d'avoir autorité sur l'homme?

rendue coupable de transgression. Néanmoins la femme sera sauvée en devenant mère, pourvu qu'elle demeure dans la foi, dans la charité et dans la sainteté unies à la modestie. » (I Tim. 2:11-15, *Oltramare*) Eve ne respecta pas l'autorité d'Adam, elle ne le consulta pas en privé sur la question vitale soulevée par le diable. Elle fut donc séduite et prit les devants, mangeant du fruit défendu. Puis, elle s'efforça de montrer à l'homme que ce que, par ruse, on avait pu lui faire accroire les rendrait tous les deux sages et comme des dieux, connaissant le bien et le mal. Le résultat fut désastreux. Aussi l'apôtre exprima plus tard sa crainte de voir l'assemblée de Corinthe suivre l'exemple d'Eve en essayant d'ôter le commandement des mains de Christ, son Instructeur et Epoux, et de le devancer, pensant ainsi obtenir un enseignement plus avancé que le sien. — II Cor. 11:2-4.

29 Marie la prophétesse, plus âgée que ses frères Aaron et Moïse, se rebella contre l'usage que Dieu fit de l'homme, de préférence à elle. Elle prit apparemment autorité sur Aaron pour qu'il se joigne à elle dans sa protestation contre la position importante de leur plus jeune frère Moïse, prophète de Jéhovah. Cela se passa après que Séphora, femme éthiopienne de Moïse, eut été amenée dans le camp d'Israël. (Ex. 18:1-12; 2:15-22) Marie a pu craindre que Séphora devienne la première femme dans le camp d'Israël et lui ôte ainsi la position qu'elle avait occupée jusqu'alors. Soit pour cela, soit pour toute autre raison égoïste, Marie parla contre l'arrangement théocratique du peuple de Jéhovah, et elle et Aaron parlèrent contre Moïse en disant: « Est-ce seulement par Moïse que Jéhovah a parlé? N'a-t-il pas parlé aussi par nous? » Moïse prouva son humilité en restant calme devant ces paroles de mépris et de rébellion. Alors Jéhovah Dieu lui-même se leva en faveur de Moïse, son représentant théocratique. Il leur montra que Moïse était traité autrement que les autres puisqu'il avait l'esprit prophétique, et il demanda: « Pourquoi donc n'avez-vous pas craint de parler contre mon serviteur, contre Moïse? » Alors Dieu frappa de la lèpre la présomptueuse Marie. Ce n'est que par l'intercession de son frère Moïse qui était sans rancune et miséricordieux, qu'elle fut sauvée de la plaie qui l'aurait fait exclure du camp d'Israël pour le reste de sa vie. (Nomb. 12:1-15, *Crampon*) Marie n'entra pas dans Canaan, la Terre promise; quand on la nomme en même temps que son frère, elle est généralement citée la dernière. — Nomb. 20:1; 26:59; I Chron. 6:3; Mich. 6:4.

30 En conséquence, en n'essayant pas d'enseigner les frères aux réunions de l'assemblée, en ne s'imposant pas à eux, nos sœurs chrétiennes seront en sécurité et se rappelleront que Christ est le chef de l'homme et que Dieu est le chef de Christ. Parlant de l'Eglise entière, Jésus a dit: « Un seul est votre Maître (docteur, *Martin;* directeur, *Lausanne*), et vous êtes tous frères. » (Mat. 23:8) Mais bien que Christ Jésus soit le Chef nommé par Dieu de Sion, l'Organisation Théocratique, il est cependant lui-même enseigné de Dieu. Esaïe 54:5, 13 dit à Sion: « Car ton époux, c'est ton Créateur; Jéhovah des armées est son nom:... Tous tes fils seront disciples [enseignés, *Darby*] de Jéhovah. » *(Crampon)* Puisque l'homme dans l'assemblée représente la ressemblence et la suprématie de Jéhovah Dieu, alors les femmes devraient théocratiquement respecter ce que l'homme représente. Elles ne devraient pas tenter de changer l'arrangement divin, ni d'enseigner l'homme de Dieu.

Les activités prophétiques de la femme à notre époque

31 Tout cela signifierait-il qu'en assistant aux études bibliques de l'assemblée conduite par des hommes, et où les publications de la *Tour de Garde* sont utilisées pour faciliter l'étude, nos sœurs chrétiennes devraient rester bouche close? Non! Elles peuvent répondre aux questions posées sur l'étude en cours, ou relater leurs expériences dans le service divin, ou faire des démonstrations devant les autres sur la bonne manière de présenter le message de Dieu aux gens. Au premier siècle, les femmes ne gardaient pas le silence dans l'Eglise lorsque l'esprit de Dieu les poussait à prophétiser. Lorsqu'aujourd'hui nos sœurs consacrées répondent aux questions, relatent des expériences, font des démonstrations, elles n'enseignent pas ou n'essaient pas d'enseigner et d'en imposer aux hommes. Si elles s'expriment en accord avec les publications de la *Tour de Garde* et dans la soumission aux conseils donnés par la Société Tour de Garde sur l'ordre et les pratiques théocratiques en vigueur chez les témoins de Jéhovah, en ce cas les femmes n'enseignent pas. C'est Dieu qui enseigne par son organisation. Les femmes utilisent seulement les dispositions spirituelles que Dieu prend pour tout son peuple et elles répètent tout simplement ce qu'elles ont appris.

32 En faisant ainsi preuve de modestie et de soumission convenables, nos sœurs chrétiennes consacrées auront un réel charme théocratique, elles gagneront le respect de toute l'assemblée, et auront la bénédiction et l'approbation de Jéhovah Dieu. En réalisation finale de Joël 2:28, 29, l'esprit divin a été répandu dans les derniers jours de ce monde. Il a été répandu et a eu un puissant effet sur tous les consacrés, hommes et femmes. Irrésistiblement, les filles et les servantes du Seigneur Dieu doivent prophétiser, expliquer la volonté et les desseins divins aux autres, en accord avec la Parole prophétique. Ainsi, avec la bénédiction, donc avec l'approbation de Dieu, les femmes participent à la divulgation de la Parole de maison en maison et dans les endroits publics. Elles conduisent des études bibliques avec les publications de la Tour de Garde au domicile des personnes ignorantes. En qualité de mères, elles instruisent leurs propres enfants dans la Parole de Dieu. Elles sont missionnaires dans les pays nécessitant une aide spirituelle. Elles offrent des sacrifices spirituels de louanges à Dieu en tout lieu, en compagnie de leurs frères chrétiens. Les rapports montrent qu'il y a plus de femmes que d'hommes dans ce service.

29 Comment Marie se rebella-t-elle contre la soumission à son frère? Quel en fut le résultat?
30 En n'essayant pas d'enseigner l'homme, de quoi la femme doit-elle se souvenir?
31 Que dire aujourd'hui de la participation de la femme aux réunions, et pourquoi?
32 Comment Joël 2:28, 29 se réalise-t-il aujourd'hui avec les femmes?

31 Bien que jouant un rôle inférieur selon la volonté divine, ces femmes sont très utiles pour leurs frères chrétiens; elles combattent d'une même âme avec eux pour la foi de l'évangile du Royaume. Nous nous réjouissons avec elles de leurs privilèges. Nous les admirons pour leur soumission et leur loyauté exercées de bon cœur. Nous sommes joyeux de ce qu'elles participent également avec nous à la justification du nom de Jéhovah. Nous remercions Dieu de ce qu'elles sont héritières avec nous du don gracieux de la vie éternelle dans le Monde Nouveau de la justice. En toute pureté, nous les aiderons à gagner ce prix.

w 1/5/49.

31 Quelle est, en conséquence, notre attitude chrétienne envers de telles femmes?

Extrait de l'Annuaire 1949 des témoins de Jéhovah

(Suite du numéro précédent)

Pays-Bas

Ravagés par la guerre, les Pays-Bas se remettent lentement. Les serviteurs à temps complet subirent de lourdes privations et bien des difficultés: rationnement des aliments, pénurie de logement et tant d'autres choses. Tout cela n'a cependant pas retardé la progression de la prédication du Royaume. En effet, nous constatons une augmentation de 11 pour cent du nombre des proclamateurs au service du Royaume. Actuellement, en moyenne, 4190 témoins de Jéhovah servent chaque mois dans le champ. Il y eut une diminution du nombre total des heures consacrées au témoignage dans le champ par les serviteurs du Très-Haut, mais une augmentation marquée est à noter quant aux visites complémentaires et aux études de livres. Le nombre des conférences publiques a également augmenté. Ces trois branches du service du Royaume sont celles qui contribuèrent le plus à l'accroissement du nombre des proclamateurs. Voici le récit qu'en fait le serviteur de la filiale; vous le trouverez intéressant.

Les nouvelles dispositions pour le service à temps complet furent appréciées dès que l'*Informateur* les publia en janvier. Maintenant, de nombreux frères et sœurs se sentent encouragés à participer aux merveilleux privilèges et aux immenses joies de ce service; le nombre des pionniers monte lentement. Actuellement, les pionniers forment moins du 4 pour cent du nombre des proclamateurs. Les dispositions permettant de poursuivre une activité séculière, une partie du temps, sont profitables, non seulement aux pionniers eux-mêmes, mais elles procurent aussi la possibilité de rendre un témoignage pour le Royaume. Cela est prouvé par une lettro qui nous parvient d'un groupe de sœurs-pionniers. Nous en citons ce qui suit:

« Comme nous n'arrivions pas à nous tirer d'affaire à l'aide de nos placements de livres, nous décidâmes d'entreprendre un travail séculier, à savoir la cueillette des fruits pour le compte d'un fermier, propriétaire d'un vaste champ. D'autres femmes que nous avions rencontrées aux portes, les visitant avec le message du Royaume de Dieu, y travaillaient aussi. Bientôt tout le monde sut que les jeunes filles des témoins de Jéhovah aidaient aussi à récolter des fruits. Le fermier n'aimait pas la religion, il commença à nous poser des questions et se procura des écrits, disant: « Votre croyance, ça au moins c'est une croyance! Vous travaillez pour gagner votre croûte et vous prêchez aux portes. Comment est-ce possible? Je vous respecte énormément et quand les gens d'église commenceront à vous calomnier devant moi, je saurai leur dire que leur prêtre n'est pas comparable à vous, puisque vous ne prêchez pas pour de l'argent comme lui. » La récolte terminée, le fermier vint encore nous dire: « Vous avez été mes meilleures travailleuses! Les autres ne se soucient pas des fruits qu'elles ramassent, les froissent, et pour faire leur récolte dans le temps le plus court possible, elles mettent un paquet de feuilles au fond des caisses et jettent les fruits dessus. Votre travail était vraiment bon. Vous êtes les meilleures travailleuses que j'ai eues depuis des années. » Plus tard, l'une de nous plaça plusieurs livres chez des personnes se disant athées, qui avaient entendu que nous prêchions l'évangile, mais que nous n'avions pas honte de travailler dans une ferme. Une de ces personnes habitant assez loin de la ferme désire une visite complémentaire. »

Le bureau de la filiale s'est toujours beaucoup préoccupé de la partie méridionale des Pays-Bas. Dans cette région, quelques villes assez importantes n'avaient pas de proclamateurs et la domination de la Hiérarchie n'y avait pas encore été touchée. Ce fut donc une grande joie lorsque nous reçûmes de frère Knorr l'autorisation d'inscrire plus de pionniers spéciaux pour les envoyer dans ces secteurs vierges, afin d'y rechercher les personnes de bonne volonté, de les nourrir et de les organiser pour le service dans le champ en les fortifiant dans la vraie adoration de Dieu.

« Débora », le chaland de la Société, fut rapidement aménagé en bateau de pionniers et quatre ministres à temps complet en devinrent l'équipage. Ils furent affectés au territoire d'une ville qui avait déjà été travaillé plusieurs fois avant et pendant la guerre, par des proclamateurs d'un groupe voisin. Ces proclamateurs voyageaient une heure en train pour venir témoigner. Quoique de nombreuses personnes intéressées furent rencontrées à cette époque, il était impossible de s'occuper convenablement de ces « brebis », par des visites régulières qui les auraient nourries des vérités de la Parole de Dieu. Aucun progrès ne fut donc enregistré. Mais le travail ne fut pas en vain. Le pain de vie fut jeté sur la surface des eaux, et avec le temps, les pionniers le retrouvèrent. (Eccl. 11:1) Dans cette ville, les pionniers établirent étude de livre après étude de livre. Des centaines de visites complémentaires furent faites régulièrement. Avec zèle et obéissance, le territoire fut travaillé quatre fois. Un frère nous écrit: « Maintenant, je viens de terminer mon secteur pour la quatrième fois et j'ai pu établir de nouvelles études de livres (encore deux) et prendre des dispositions pour trois nouvelles visites complémentaires. Cela nous montre combien il est profitable de travailler un territoire quatre fois. Dans ce secteur, j'ai trouvé cinq nouveaux proclamateurs, deux sont déjà baptisés et l'un s'inscrira comme pionnier le mois prochain. Le mois passé, notre groupe enregistra un maximum de 21 proclamateurs. » Ceux qui servent Jéhovah jour après jour ont une part bénie. Les expériences joyeuses des pionniers devraient encourager d'autres à se débarrasser du joug des patrons du monde pour devenir des ministres à temps complet.

De nombreuses choses firent défaut pendant la guerre, et quand elles réapparurent elles retinrent l'attention et la force des gens. Aussi le proclamateur du Royaume se trouvait-il de plus en plus obligé de faire face aux fardeaux que le retour à la vie « civilisée » lui imposait de nouveau.

Moins d'heures passées dans le champ, cela signifie

moins de livres placés et moins d'occasions de faire des visites complémentaires. Le travail des visites complémentaires exige toute notre attention. Bien que le nombre des visites complémentaires soit plus élevé que celui de l'an dernier, la moyenne par proclamateur a baissé. C'est pourquoi, au cours de notre dernière série d'assemblées de circonscription l'accent fut mis sur cette branche de service, car elle nous procure des occasions vraiment excellentes pour nourrir les « brebis ». D'autre part, le nombre moyen mensuel des études de livres a dépassé de 44 pour cent celui de l'année dernière. Ce sont les études de livres qui développent l'intérêt des gens pour la vérité; ce sont elles qui les aident à prendre position pour le Royaume. A l'avenir nous espérons avoir une bonne augmentation en proclamateurs. Environ 6 000 personnes sont associées aux groupes organisés. Cette année, lors de la célébration du Mémorial, l'assistance fut de 5 900 personnes et 35 prirent les symboles.

Sous les auspices du European Recovery Program, les Etats-Unis envoient aux pays nécessiteux d'Europe de grandes quantités de précieuses denrées et les Pays-Bas en bénéficient. D'Amérique également, l'Organisation Théocratique se fait des amis dans ce pays. Le « Programme d'aide » théocratique consiste en colis de nourriture via l'organisation CARE, en colis de vêtements, literie et livres. Trois cents colis de bonne nourriture furent expédiés à nos ministres à temps complet et à d'autres personnes nécessiteuses et dignes. Un cinquième envoi de vêtements, 9 tonnes, fut distribué à environ 4000 personnes. En tout nous reçumes 64 tonnes d'écrits, de vivres et effets divers. Puisque pour vivre l'homme n'a pas seulement besoin de vêtements et de nourriture corporelle, 200 000 exemplaires du livre *« La vérité vous affranchira »* furent expédiés, afin d'être employés dans la grande œuvre éducative poursuivie par les témoins de Jéhovah en ce pays. Que Jéhovah bénisse nos efforts pour mettre ces livres entre les mains des gens qui ont faim et soif de vérité et de justice.

Pendant cette année de service qui s'ouvre à nous, nous continuerons, avec la grâce du Seigneur, à hâter les progrès de la vraie adoration, usant des bonnes choses si abondantes que Jéhovah nous dispense par son Organisation Théocratique terrestre. Tout en accomplissant fidèlement notre travail, nous le prions de nous donner l'accroissement.

Palestine

De ce pays déchiré par la guerre, nous avons reçu des rapports pour dix mois seulement; les frères et sœurs ont été dispersés, quelques-uns au Liban et en Syrie, d'autres en Egypte. Nous pensons que deux pionniers russes qui travaillaient à Jérusalem sont prisonniers des Juifs. Beaucoup d'autres proclamateurs ont disparu. L'œuvre en Palestine enregistrait d'excellents progrès dus en grande partie à la visite de frère Knorr, et même avec les rapports incomplets de cette année de service, une augmentation est notée dans tous les domaines, sauf en ce qui concerne les placements de publications. Les frères et sœurs qui restent en Palestine s'efforcent encore de rendre témoignage au peuple, souvent au risque de leur vie. La nourriture, le vêtement et l'abri sont très difficiles à obtenir, et à cause des conditions troublées il est également très difficile de se procurer du travail. Les frères et sœurs ont essayé de maintenir le contact avec la Société et expriment une reconnaissance sincère pour les lettres qui les ont fortifiés et encouragés. Ils se confient au Seigneur et attendent avec confiance la fin des troubles actuels qui règnent dans le pays pour pouvoir témoigner plus efficacement. A cette fin ils se préparent par l'étude, et chaque fois que l'occasion se présente ils prêchent bien qu'ils soient dispersés comme les chrétiens primitifs.

Nouvelle-Zélande

Toute l'année, les témoins de Jéhovah en Nouvelle-Zélande eurent à l'esprit: Chanter des louanges à Jéhovah parmi les nations. Il gardèrent aussi à l'esprit que chaque pays doit s'efforcer d'augmenter le nombre de ses proclamateurs de 10 pour cent. Sachant que le moment de rassembler les « autres brebis » est venu, tous les ministres de l'évangile doivent déployer des efforts diligents, et les serviteurs du Très-Haut, en Nouvelle-Zélande, pour déployer ces efforts, ne restèrent pas en arrière sur ceux des autres pays. Comparée avec l'année dernière, leur augmentation en proclamateurs est de 17 pour cent. Nos frères et sœurs en Nouvelle-Zélande ont fait de bons progrès dans les trois branches les plus importantes du ministère, c'est-à-dire: heures dans le champ, visites complémentaires et études de livres. Le serviteur de la filiale nous décrit ce qui se passe dans cette contrée du Sud.

Les groupes organisés pour le service sont maintenant au nombre de 56, soit 8 de plus. Trois serviteurs des frères, gradués de Galaad, les desservent, deux sans interruption et le troisième périodiquement. Au début de l'année, nous comptions cinq circonscriptions, mais le territoire a été réorganisé et nous en avons actuellement six. Nous croyons que cela améliorera la coopération des frères et sœurs et contribuera à accroître l'assistance aux assemblées de circonscription. Quoique relativement petite en superficie, la Nouvelle-Zélande s'étend du nord au sud sur 1600 kilomètres.

Le nombre de nos pionniers n'atteint pas encore la norme recommandée de 10 pour cent des proclamateurs dans ce service. Mais il y a cependant une augmentation. Bien que les rangs des pionniers aient été éclaircis par la maladie, la mort ou pour d'autres raisons, le nombre moyen des pionniers s'est accru de 20 à 37 et les derniers rapports en signalent 42. L'augmentation moyenne est de 85 pour cent. Nous croyons cependant que d'autres serviteurs pourront devenir et deviendront pionniers en 1949, et nous avançons ainsi vers le but: une troupe de pionniers comptant 10 pour cent du nombre total des proclamateurs.

Cette année fut marquée de progrès constants et aucune opposition remarquable n'est à signaler. Il est vrai que certaines grandes villes ont menacé de poursuivre ceux qui rendaient témoignage dans les rues, mais jusqu'à présent rien n'est arrivé et les frères et sœurs continuent à présenter la parole de vie dans les rues.

(A suivre.)

Textes et commentaires

16 septembre

Aucune de mes paroles ne sera plus différée: la parole que j'aurai prononcée s'exécutera, dit le Seigneur, l'Eternel. — Ez. 12:28, Lausanne.

Nous ne voulons pas nous asseoir dans l'assemblée des moqueurs, ni suivre des passions égoïstes, ni marcher de concert avec les railleurs qui, depuis 1914, se moquent et disent: « Où est la promesse de son avènement? Car, depuis que les pères sont morts, tout demeure comme dès le commencement de la création. » (II Pi. 3:3, 4) Nous ne dirons pas que Dieu tarde à exécuter ses promesses. Nous savons que sa patience est limitée, et qu'il a fixé l'époque de la bataille d'Armaguédon. Lorsque ce moment sera arrivé, alors finira sa patience envers « les vases de colère bons pour la destruction ». Mais aussi longtemps qu'il plaît à Dieu, nous supporterons les moqueries et les railleries à cause de notre espérance et de nos avertissements adressés au monde.

Nous continuerons à prêcher le jour de sa vengeance. — wF 1/6/49.

17 septembre

Les saintes Ecritures... peuvent te donner, par la foi... une sagesse qui conduit au salut. — II Tim. 3: 15, Editions de Maredsous.

Pour que chacun devienne un ministre complet et qualifié, il lui est nécessaire de posséder les Ecritures et d'en avoir la compréhension. Il est certain que pour aider d'autres personnes à devenir sages à salut, nous devons nous-mêmes étudier les saintes Ecritures, les comprendre afin d'en faire connaître le sens à d'autres. Dieu n'a pas fait de l'ignorance la voie du salut, et il ne nous sanctifie pas par l'ignorance, mais par la vérité. (Jean 17: 17) Nous devons donc étudier les Ecritures à l'aide de tout ce que Dieu fournit par son Organisation Théocratique. L'étude et la méditation ne servent pas seulement à gagner notre propre salut, mais aussi à instruire d'autres personnes, afin qu'elles puissent, elles aussi, gagner le salut. De notre étude et de notre méditation doit résulter l'intention bien arrêtée de devenir un instructeur. Après un laps de temps passé à étudier et à méditer, Dieu attend de nous que nous devenions des instructeurs et des prédicateurs. « Vous devriez être maîtres après si longtemps. » — Héb. 5: 12, *Botte*. — wF 15/4/49.

18 septembre

Tu ne désires ni sacrifice ni offrande, tu m'as ouvert [percé] les oreilles; tu ne demandes ni holocauste ni victime expiatoire. Alors je dis: Voici je viens. — Ps. 40: 6, 7; Héb. 10: 5-9.

Le propre Fils de Jéhovah, Jésus-Christ, fut un serviteur qui aimait son Père céleste au point qu'il refusa d'abandonner son service, bien que Satan le diable et les démons à sa solde eussent essayé par tous les moyens de forcer Jésus à agir ainsi. Même le fait qu'il lui était proposé d'offrir sa personne en sacrifice au service de Dieu et pour le rachat du genre humain ne put pas amener Jésus à quitter le service de son Maître céleste. Il continua à tourner vers son Père céleste une oreille marquée de sang, et la garda trouée ou percée pour indiquer qu'il consentait à servir Jéhovah pour toujours. A cause d'une telle obéissance et d'un tel dévouement envers son Dieu et Père, Jésus devint le Serviteur en chef ou Premier Ministre de Jéhovah, car dans son amour pour Dieu il est digne de toute confiance. — wF 1/10/48.

19 septembre

Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés. — Actes 2: 38.

Ainsi donc, nous devons être baptisés « au nom de Jésus-Christ », ce qui signifie: croire en lui et nous en remettre à lui comme étant la Postérité de Dieu chargée de nous délivrer. Par notre foi en lui, dont le talon fut blessé, nous obtenons de Dieu la rémission ou le pardon des péchés. Le baptême d'eau des 3000 âmes qui eut lieu ce jour-là à la Pentecôte ne leur a pas apporté le pardon par lui-même, mais en a été simplement un signe. L'immersion dans l'eau fut en réalité une confession publique que firent ces personnes, montrant qu'elles s'étaient détournées de leur adversité envers Dieu et sa Postérité et consacrées à lui par l'intermédiaire de cette Postérité qu'elles reconnurent être Jésus, par lequel elles invoquèrent le nom de Jéhovah pour être sauvées. Cette invocation du nom de Jéhovah ne signifie pas simplement appeler Dieu pour qu'il leur vienne en aide ou les secoure, mais également le confesser publiquement devant d'autres, le leur faire connaître en prêchant son évangile du salut par Jésus. — wF 1/9/48.

20 septembre

N'impose pas trop vite les mains à quelqu'un et ne te fais pas le complice des péchés d'autrui. Garde-toi pur. — I Tim. 5: 22, Botte. —

Le chrétien ne se trouve pas dans l'obligation de choisir ou de voter pour le moindre de deux maux, et de chercher à en produire une amélioration. Il ne choisit aucun des deux maux, car les deux sont de ce monde, et il n'a pas à choisir pour prolonger la durée de l'un d'eux, et porter la responsabilité d'une telle prolongation. Selon cette règle de la Bible, les chrétiens ont refusé d'imposer leurs mains approbatrices à n'importe quel homme politique de ce monde. Ce faisant, ils ont refusé d'avoir une part quelconque dans la responsabilité afférente à des péchés qui, plus tard, ont été commis au cours de leurs fonctions par des hommes tels que Hitler et Mussolini. Ceux qui suivent fidèlement les enseignements de Christ se gardent chastes ou immaculés de ce monde, étant donné qu'il les a choisis du milieu de ce monde et qu'ils n'en font plus partie. Ils sont pour le Monde Nouveau, pour le monde de la justice créé par Dieu. —wF 15/10/48.

21 septembre

... afin de vous exhorter à combattre pour la foi. — Jude 3.

Tous les membres consacrés de cette nation sainte sont appelés au Royaume céleste de Dieu avec Christ. Ils sont héritiers de ce Royaume, grâce au « salut commun ». Mais certains individus ne participeront pas à ce salut commun, bien qu'ils aient été membres de cette nation. Ils peuvent maintenant, en commun avec d'autres appelés, avoir une espérance de salut final, bien que ce ne soit pas là une garantie de voir leur espérance devenir une réalité. Si nous sommes maintenant dans une condition de salut, ce n'est pas une raison pour nous imaginer que nous ne pouvons pas être enlevés, arrachés de force de cette place de refuge, et ainsi ne pas rendre notre salut éternel. Pour ceux qui veulent assurer leur salut, il est donc nécessaire de lutter fermement pour la foi qui sauve, pour cette foi qui fut transmise une fois pour toutes aux saints de Dieu. Le peuple de Dieu est obligé de lutter et d'être sur la défensive. Dieu le permet, afin d'éprouver l'intégrité et le dévouement de sa nation sainte. Cette façon d'éprouver le peuple de Dieu est bonne, car elle le fortifie et le rend inébranlable. — wF 15/12/48.

22 septembre

Le Seigneur a dit à mon Seigneur: « Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds. » — Ps. 110: 1, Glaire & Vigouroux.

Que Christ ne régna pas dès le premier siècle, les apôtres Jean et Paul l'ont clairement montré. Jean écrivit l'Apocalypse vers la fin du premier siècle et il parla du règne millénaire comme étant encore à venir, comme une des « choses qui doivent arriver bientôt ». (Apoc. 1: 1) Jean survécut à Paul. Vers l'an 61, pendant qu'il était à Rome, Paul écrivit sa lettre aux Hébreux, disant entre autres choses: « Cependant, nous ne voyons PAS ENCORE maintenant que toutes choses lui soient soumises. » Puis, afin de montrer que Christ Jésus à la droite de son Père dans le ciel n'avait pas encore mis Satan sous ses pieds, mais devait attendre que tous ses ennemis deviennent son marchepied, Paul alla jusqu'à dire de « l'homme Christ Jésus »: « ...lui, après avoir offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis pour toujours à la droite de Dieu, attendant désormais que ses ennemis soient devenus son marchepied. » — Héb. 10: 12, 13. — wF 15/3/49.

23 septembre

Servez Jéhovah avec joie. — Ps. 100: 2, Crampon.

Il n'est pas d'occupation ou de profession plus importante que ce ministère chrétien du message du Royaume. Si nous cherchons la vie éternelle dans le Monde Nouveau, nous ne pouvons donner à notre travail séculier, à notre position sociale dans la vie, aux choses personnelles que nous avons ou que nous aimerions posséder égoïstement plus d'importance qu'aux choses que Dieu nous donne à faire. Mais pourquoi hésiterions-nous, alors qu'il s'agit de servir le Seigneur Dieu? N'est-ce pas là une bonne chose? N'est-ce pas là ce que la Parole de Dieu nous dit de faire, si nous voulons avoir la vie par Christ Jésus? N'est-ce pas là l'exemple que le Fils de Dieu nous a donné, afin que nous le suivions comme un guide sûr permettant de gagner l'éternité? Jésus a dit: « Je viens, ô Dieu, pour faire ta volonté. » (Héb. 10: 9) Allons-nous aussi vers Dieu dans le même dessein? Si nous suivons les traces de Jésus, nous serons disposés à faire les choses qu'il fit sur la terre. Son occupation principale fut de rendre témoignage et de prêcher l'évangile. Il fut ministre de Dieu. — wF 15/1/49.

24 septembre

Chacun a reçu de Dieu son don particulier, l'un d'une manière, et l'autre d'une autre. — I Cor. 7: 7, Ostervald.

Chacun reçoit ce don en s'adaptant à sa situation personnelle, qu'il soit marié, ou célibataire, esclave soumis à son

maître, ou personne devant travailler pour subvenir aux besoins vitaux de ceux qui sont à sa charge. Voilà pourquoi Paul en vint à dire que, si un homme marié ou une femme mariée désire avoir part à certains privilèges dans le service du Seigneur, une telle personne doit agir, dans une certaine mesure, comme si elle était célibataire. « Le temps est court. Désormais que ceux qui sont mariés soient comme s'ils ne l'étaient pas. » (I Cor. 7: 29, *Botte)* Si une personne mariée agit ainsi, alors un don de service lui est accordé. Chacun devrait étudier et faire des projets au sujet de la manière dont il peut disposer ses propres affaires dans les circonstances qui lui sont particulières, afin de faire quelque chose directement dans le service de Dieu. Alors Jéhovah l'aidera, et il lui donnera un don de service. Il devra cultiver ce don en tirant profit de toutes les occasions. — wF 1/3/49.

25 septembre

Alléluia! Car il est entré dans son règne, le Seigneur, notre Dieu, Tout-Puissant. Réjouissons-nous, faisons éclater notre joie et rendons-lui gloire; car les noces de l'Agneau sont venues. — Apoc. 19: 6, 7, Vers. syn.

Pourquoi toutes les personnes de bonne volonté envers l'Epoux et l'épouse ne se réjouiraient-elles pas de façon inaccoutumée à l'occasion du mariage? Ainsi, c'est dans l'allégresse que les servantes antitypiques de Rebecca, c'est-à-dire les vierges et compagnes sont amenées en la compagnie du reste de l'épouse. Incontestablement, elles sont comprises dans la « grande multitude » mentionnée en Apocalypse 19: 6-9, où il est relaté qu'une voix se fit entendre et dit: « Alléluia! » Jéhovah Dieu tout-puissant prit le pouvoir et commença à exercer son règne à l'égard de notre terre en 1914, mais cette « grande multitude » n'a entonné ce cantique « Alléluia » qu'à partir de 1918, date à laquelle la guerre dans les cieux a été gagnée par l'Epoux, le Fils de Dieu, tandis que Satan, le dominateur de Babylone, a été expulsé des cieux. C'est alors que le Fils vint au temple et commença à prononcer le jugement contre Babylone la grande, la religion organisée par Satan, la mère des impudiques. — wF 1/5/49.

26 septembre

L'agneau qui a été mis à mort est digne. — Apoc. 5: 12, Martin.

L'immolation de l'Agneau marqua le moment où fut posé le fondement du Monde Nouveau de la justice. Cette fondation n'eut pas lieu quand Jésus de Nazareth se présenta à Jean-Baptiste en l'an 29 et fut baptisé. Dès lors, Jésus commença à subir son baptême dans la mort, mais celui-ci ne fut pas achevé lors de son baptême d'eau dans le Jourdain, comme cela est montré par les paroles qu'il adressa à ses disciples Jacques et Jean, quelques mois avant d'être tué: « Vous serez baptisés du baptême dont je dois être baptisé. » (Marc 10: 39) Durant cette même année, mais un peu avant, il avait dit à tous ses disciples: « Il est un baptême dont je dois être baptisé, et combien il me tarde qu'il soit accompli. » (Luc 12: 50) Alors, ce baptême dans la mort n'était pas totalement achevé, et c'est pourquoi l'immolation de Christ ne fut pas complète avant que l'Agneau ait été amené au Calvaire par ses meurtriers et mis à mort sur le bois de torture, le 14 Nisan de l'an 33. — wF 15/3/48.

27 septembre

Il a obtenu un ministère d'autant plus excellent.— Héb. 8: 6, Darby.

Après son baptême, comment Jésus fit-il fonction de serviteur ou ministre public, en accord avec la volonté divine? En agissant comme instructeur de tout le peuple, en prêchant l'évangile du Royaume de Dieu aux Juifs circoncis et aux Samaritains. C'est dans la pleine acception du terme qu'il fut le serviteur de Dieu en faveur du peuple, étant donné qu'il ne s'occupa ni de politique, ni de commerce, ni de la prétendue « religion des Juifs ». Il se consacra entièrement à la proclamation de la Parole écrite de Dieu et expliqua aux Juifs circoncis, à la lumière des Ecritures saintes, les choses relatives au Royaume de Dieu. Parce qu'il limita presque uniquement la proclamation de son message à cette nation de circoncis, il pouvait être appelé à juste titre « ministre [ou serviteur public] de la circoncision pour la vérité de Dieu ». (Rom. 15: 8, *Martin)* En tant que serviteur public ou ministre, il ne limita pas sa prédication aux endroits publics, au temple, aux synagogues, en plein air sous la voûte du ciel, mais prêcha aussi dans les maisons des particuliers. Il alla de maison en maison pour atteindre les gens. — wF 15/8/48.

28 septembre

L'esprit lui-même rend témoignage avec notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. — Rom. 8: 16, Lausanne.

Dieu a oint de son esprit ces chrétiens qu'il a engendrés pour être ses enfants et cohéritiers avec Christ. Cette onction leur enseigne certaines choses, et par les choses qu'il leur révèle dans la Parole écrite de Dieu, l'esprit rend témoignage qu'ils sont enfants spirituels de Dieu. Par sa Parole écrite révélée, Dieu place devant ces fils l'espérance d'être unis à Jésus dans le Royaume céleste. Or, tout ce qui est dans la Parole écrite de Dieu fut produit par inspiration de son esprit. (II Tim. 3: 15-17) Ainsi, par cette parole, c'est réellement le saint esprit qui témoigne à ces chrétiens qu'ils sont enfants engendrés de Dieu. C'est aussi par les opérations de l'esprit se manifestant au cours de leur vie, comme cela se fit dans le cas de Pierre, de Paul et des autres disciples, que l'esprit leur rend un témoignage supplémentaire en ce qui concerne leur filiation divine. — wF 1/11/48.

29 septembre

Etant régénérés, non par une semence corruptible, mais par une semence incorruptible, par la parole de Dieu. — I Pi. 1: 23, Ostervald. —

La semence de procréation par laquelle Adam a engendré notre race était une semence corruptible, sous les effets de la corruption du péché et portant en elle la condamnation à mort. Mais lorsque Dieu le Père engendre les consacrés et fidèles de l'humanité pour qu'ils deviennent ses fils ou enfants spirituels, il les engendre de nouveau par une semence incorruptible. Cela signifie qu'ils les régénère par un procédé incorruptible en vue de leur léguer la vie, l'existence, par la puissance de son esprit ou force active. Afin de pouvoir contempler le Royaume céleste de Dieu et d'y entrer, ils doivent être engendrés de nouveau ou régénérés par son esprit ou force active, comme Jésus le déclara à Nicodème. (Jean 3: 3-6) Ayant ainsi commencé une vie spirituelle tandis qu'ils se trouvent encore sur la terre, dans la chair corruptible, mais en restant fidèles jusqu'à la mort, ils naîtront pleinement de l'esprit lors de la résurrection. C'est alors que les 144 000 fidèles disciples de Jésus-Christ seront « tous... changés ». — I Cor. 15: 51-53. — wF 15/9/48.

30 septembre

Il y a un péché qui mène à la mort; ce n'est pas pour ce péché-là que je dis de prier. — I Jean 5: 16.

La condition extrême c'est la mort, ce qui signifie ici le néant ou la destruction que les textes d'Apocalypse 2: 11 et 20: 14 appellent la « seconde mort ». C'est un péché volontaire pour lequel il n'y a pas de pardon, ni maintenant, ni dans le monde à venir. Il n'existe aucun sacrifice expiatoire pour lui, le sacrifice du Souverain Sacrificateur ne couvrant que les péchés dus à notre imperfection, à notre faiblesse ou déchéance héritées d'Adam. C'est un péché commis de propos délibéré après être venu à la connaissance de la vérité. C'est le péché de celui qui a été éclairé, qui a goûté la bonté de Dieu, qui ne peut plus avoir de sentiment de repentir, et qui n'implore plus le pardon, sachant bien ce qu'il fait. C'est le péché avec les yeux grands ouverts à l'indéniable manifestation du saint esprit ou force active de Dieu. Il est impardonnable; comment Dieu pourrait-il répondre à la prière de quelqu'un faite en faveur du pardon d'un tel péché? Aussi, ne priez pas pour celui qui est ainsi coupable. — Jér. 7: 16. — wF 15/11/48.